



Vivre et faire vivre les solidarités

RAPPORT ANNUEL 2020



page 3
LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS page 5

Historique et mission	p. 6
Notre vision, nos valeurs et principes d'action	p. 7
Nos membres en chiffres	p. 8
Notre fonctionnement	p. 10
Notre mode de gouvernance	p. 12
Nos réseaux d'appartenance	p. 13
Nos partenaires	p. 14
Coordination SUD à l'horizon 2022	p. 15
Nos principales publications	p. 16
Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres	p. 17



© Yury Fomin on Unsplash

1. page 18 NOS ACTIVITÉS EN 2020

Coordination SUD, les étapes et les chiffres clefs de 2020	p. 19
1. L'ANIMATION DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE	p. 20
2. ONGLAB, INDISPENSABLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN	p. 23
3. ACCOMPAGNER LES ONG DANS LEURS TRANSFORMATIONS	p. 25
4. ENSEMBLE, FAIRE FACE À LA CRISE COVID	p. 29
5. ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET INFLUENCE DES POLITIQUES FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p. 36

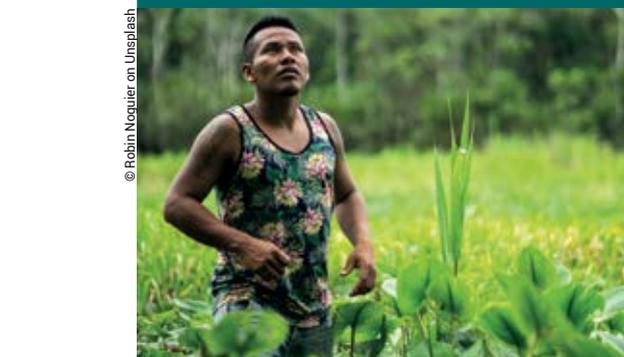


© Nandhu Kumar on Unsplash

2. page 53

NOS FINANCES

Le mot de la trésorière	p. 54
Compte emplois ressources	p. 56
Bilan	p. 57
Compte de résultat	p. 58



© Robin Noquier on Unsplash



© Tarikul-Raana on Unsplash

3. page 59

ANNEXES

Annexe 1 : liste des membres de Coordination SUD	p. 60
Annexe 2 : sigles & abréviations	p. 64



LE MOT DU PRÉSIDENT

Vivre et faire vivre les solidarités

L'année que nous venons de traverser est exceptionnelle. La pandémie Covid-19 s'est propagée en quelques mois à l'ensemble de la planète, entraînant confinements répétés et nombreux drames. À l'heure où ce rapport est écrit, elle n'est pas terminée et ses conséquences s'annoncent profondes et durables sur la pauvreté, les droits et les inégalités, notamment dans les pays initialement les plus fragiles.

Parce qu'elle n'épargne le quotidien de personne et qu'elle illustre les interdépendances qui sont les nôtres, cette crise porte également les germes d'une prise de conscience et, à le souhaiter, d'un nouvel élan : celui de l'absolue nécessité de faire jouer les solidarités ici et là-bas, toutes et tous ensemble. Elle montre combien seules des actions à la fois locales et globales, concertées et solidaires, permettent de répondre aux défis présents et futurs.

Notre collectif, sous la présidence de Philippe Jahshan, dont je salue l'action, et grâce à l'implication chacune et chacun, a réagi rapidement.

Pour soutenir au plus vite les membres, une « Taskforce Covid-19 » a été mise en place. À partir d'un recensement des besoins, elle a organisé le dialogue avec les pouvoirs publics afin que notre secteur bénéficie des dispositifs nationaux de soutien ainsi que de mesures spécifiques (flexibilité dans la gestion des contrats, éligibilité de coûts induits par la pandémie, etc.). Ces modalités semblent à ce jour avoir généralement permis aux membres de maintenir et de faire vivre les dispositifs en place dans les pays d'action et aux sièges. Cette mobilisation a également porté sur l'émergence d'actions concrètes au bénéfice des populations. Un appel à initiatives a été organisé faisant remonter près de 450 projets susceptibles d'être mis en œuvre en quelques mois en réponse directe

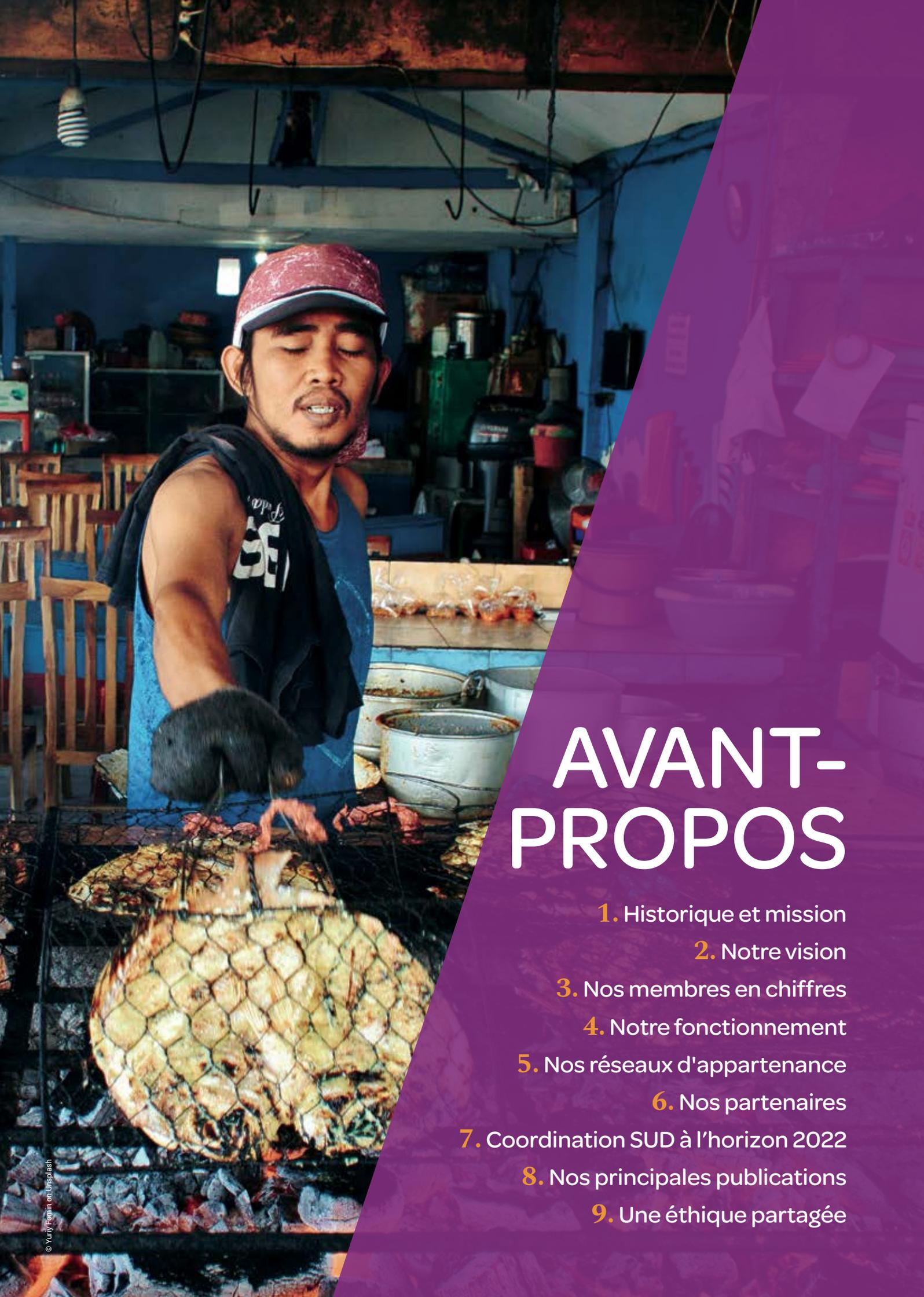
à cette crise. Outre la mobilisation de 20 millions d'euros auprès des pouvoirs publics, cet appel a permis de montrer la formidable capacité d'action et de réaction de nos organisations.

Au-delà, Coordination SUD a réorganisé son activité tout au long de 2020 pour appuyer ses membres et maintenir ses principaux services et ses dynamiques de travail. Par exemple, un espace interactif en ligne a été créé sur Maia dès mars 2020 pour partager informations et pratiques en lien avec la crise. Divers webinaires ont été menés, en particulier sur la gestion des ressources humaines. Le dispositif de formation a évolué en proposant des sessions à distance, facilitant de facto la participation de celles et ceux installés en région. Le dispositif Frio, ainsi que le service emploi ont poursuivi leurs activités alors que l'ONGLAB a, notamment via un atelier, stimulé la réflexion sur la réponse collective à apporter à la crise.

Les actions de plaidoyer ont également occupé une place importante avec en particulier le travail réalisé à propos de la loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, la co-organisation de la Conférence nationale humanitaire ou encore la mobilisation pour la mise en place d'un fonds de soutien aux organisations féministes. Trois exemples pour lesquels Coordination SUD, ses commissions et leurs membres, très impliqués, ont construit et porté une voix collective forte, obtenant des résultats tangibles.

Toutes ces activités, et bien d'autres présentées dans ce rapport, ont été réalisées grâce à la forte mobilisation de l'équipe salariée et de celle toujours très importante des membres et collectifs de notre coordination. Qu'elles et ils en soient très vivement remerciés ! ●

Olivier Bruyeron



AVANT-PROPOS

1. Historique et mission
2. Notre vision
3. Nos membres en chiffres
4. Notre fonctionnement
5. Nos réseaux d'appartenance
6. Nos partenaires
7. Coordination SUD à l'horizon 2022
8. Nos principales publications
9. Une éthique partagée

1 HISTORIQUE ET MISSION



Atelier "La localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?" - Paris, le 5 novembre 2019.

Fondée en 1994, Coordination SUD est la plateforme nationale des ONG françaises. Elle rassemble, aujourd'hui, plus de 170 organisations de solidarité internationale, dont une centaine via six collectifs : CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement (CHD), Crid, Forim, Groupe initiatives.

Les organisations membres de Coordination SUD mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, en France et à l'international, mais aussi des actions de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD assure quatre missions principales :



PLAIDOYER SYNDICAL
pour défendre et promouvoir les ONG françaises de solidarité internationale et garantir un environnement favorable à leur expression et leur action



APPUI ET RENFORCEMENT
des ONG françaises : accompagnement organisationnel et institutionnel (Frio), formations, etc.



INFLUENCE
par la présentation et la promotion de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde



VEILLE ET ANALYSE
du secteur de la solidarité internationale *via* son ONGLAB : publication d'études, organisation de séminaires et ateliers, etc.

Ses activités historiques en termes de plaidoyer et d'appui ont fait de Coordination SUD un élément de référence, aussi bien à travers ses expertises que par les réponses apportées aux besoins exprimés par ses organisations membres et aux sollicitations de ses organisations partenaires et interlocutrices. Au cœur de la structuration des associations de

solidarité internationale, Coordination SUD travaille selon le principe de subsidiarité. Ses activités d'analyse, de renforcement et de plaidoyer, si elles bénéficient en premier lieu à ses organisations membres, sont mises à la disposition de toutes et tous, et ce bien au-delà du seul secteur de la solidarité internationale.

2 | NOTRE VISION, NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

NOTRE VISION

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

“ Un monde où la participation de toutes et tous est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés. ”

NOS VALEURS



RESPECT ET PROMOTION DES DROITS HUMAINS
(dont l'égalité de genre).



JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



DÉMOCRATIE



LIEN SOCIAL ET NON-DISCRIMINATION



ÉTHIQUE

NOS PRINCIPES D'ACTION

Conformément à son projet associatif, Coordination SUD réalise ses missions en se fondant sur deux principes d'action essentiels :

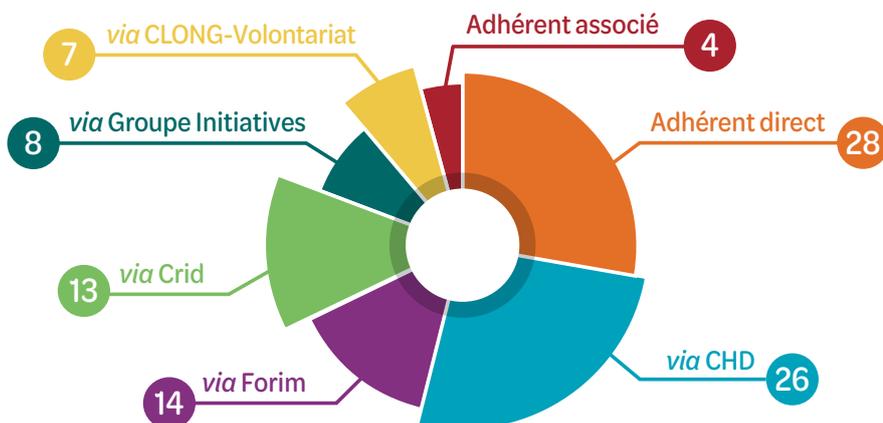
1 Un principe de représentation de la (bio)diversité des ONG françaises. Coordination SUD, tire sa légitimité de ses membres, ONG ou collectifs d'ONG, faisant d'elle le collectif le plus représentatif des organisations françaises de solidarité internationale. Elle s'emploie à représenter leur diversité et leur pluralité et s'appuie pour cela sur sa capacité à faire vivre le réseau et à mobiliser ses organisations membres. Rejointe par un nombre croissant d'ONG, Coordination SUD veille sans cesse aux équilibres et aux complémentarités. La valorisation de la diversité qui la compose est une richesse sur laquelle Coordination SUD s'appuie pour la mise en œuvre de son projet.

2 Un principe de subsidiarité. Coordination SUD fonctionne selon un principe de subsidiarité avec ses membres de manière à construire une action globale et cohérente. Elle joue ainsi un rôle de mise en relation de ses membres, en favorisant la fluidité, la cohésion et la valorisation des effets des actions collectives. En externe, ce principe s'illustre par le développement de partenariats et d'alliances. L'échelle d'action de Coordination SUD est d'abord nationale et elle développe, autant que nécessaire, des alliances avec des actrices et acteurs ou des coalitions d'ONG de solidarité internationale, avec d'autres organismes acteurs associatifs, par ex. au sein du Mouvement associatif, avec le secteur académique et les *think tanks*, avec des organismes acteurs au service des ONG (prestataires, secteur bancaire, etc.). Aux niveaux européen et international, Coordination SUD agit aussi au sein des réseaux dont elle est membre : Concord et Forus.

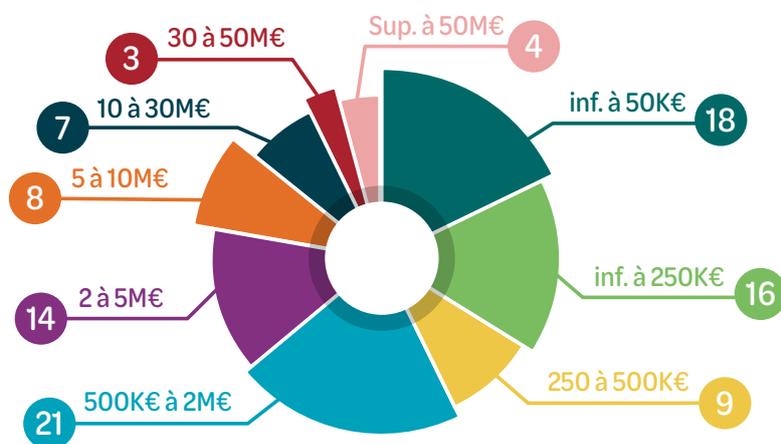
3 NOS MEMBRES EN CHIFFRES

Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s'appuie sur ses membres, ONG et collectifs représentatifs d'une société civile engagée pour la solidarité internationale.

TYPE D'ADHÉSIONS (EN %)

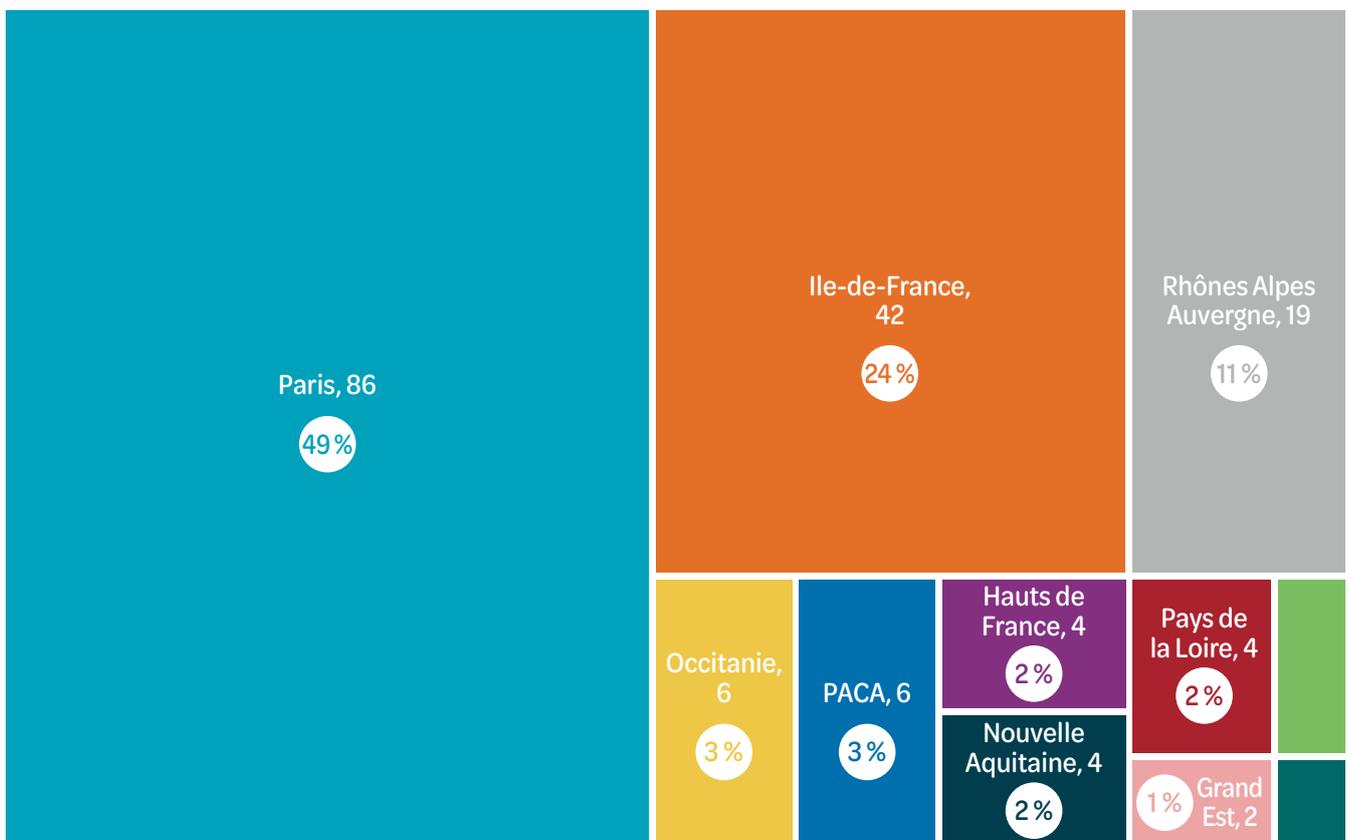


RÉPARTITION EN % DES MEMBRES SELON LEUR BUDGET ANNUEL DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Les associations membres de Coordination SUD sont de tailles diverses. Toutefois, un équilibre s'observe entre structures au budget conséquent et celles disposant d'un budget moins élevé. Si 36 % des membres ont un budget annuel de plus de deux millions d'euros, 43 % ont un budget inférieur à 500 000 euros.

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Les sièges des associations membres de Coordination SUD sont répartis sur tout le territoire métropolitain. Une nette prédominance des associations situées à Paris et en Île-de-France est à remarquer mais un peu plus d'un quart des organisations membres sont localisées en région ; prometteur pour un futur de Coordination SUD en régions ?

Bretagne, 2 1%
Normandie, 1 1%

4 | NOTRE FONCTIONNEMENT

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT
Olivier Bruyeron
Groupe Initiatives
Responsable des
partenariats et des projets
innovants - Gret



VICE-PRÉSIDENTE
Anouchka Finker
La Chaîne de l'espoir
Directrice générale



VICE-PRÉSIDENT
Rachid Lahlou
Secours Islamique France
Président fondateur



VICE-PRÉSIDENT
Jan Robert Suesser
Crid
Administrateur



TRÉSORIÈRE
Catherine Giboin
Médecins du Monde
Vice-présidente



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Manuele Derolez
CCFD-Terre Solidaire
Déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Thomas Ribémont
Action contre la faim
Président d'honneur



ADMINISTRATRICE
Souad Chaouih Frikech
Association des
Marocains de France
Présidente



ADMINISTRATRICE
Souad Barry
CAGF
Opératrice d'appui
à l'accompagnement
de projets



ADMINISTRATRICE
Anne-Françoise Taisne
CFSI
Déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Thierry Mauricet
CHD
Directeur général



ADMINISTRATEUR
Sébastien Radisson
CLONG-Volontariat
Coordinateur



ADMINISTRATRICE
Laure Lhermet
Cnajep
Chargée de projet



ADMINISTRATRICE
Claire De Sousa Reis
Engagé-e-s &
Déterminé-e-s
Déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Nicolas Laurent
Forim
Directeur exécutif



ADMINISTRATEUR
Jean-Marc Boivin
Handicap International –
Humanité & Inclusion
Délégué aux relations
institutionnelles



ADMINISTRATEUR
Emmanuel Poilane
Initiative Développement
Directeur général



ADMINISTRATRICE
Cécile Dufлот
Oxfam France
Directrice générale



ADMINISTRATRICE
Émilie Johann
Secours catholique
Caritas France –
Responsable du plaidoyer
international



ADMINISTRATRICE
Carole Coupez
Solidarité Laïque
Déléguée générale
adjointe



ADMINISTRATEUR
Matthieu de Bénazé
SOS Villages d'Enfants
Directeur des
Programmes
internationaux

NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE



DIRECTEUR EXÉCUTIF
Reynald Blion



COORDINATRICE
ACTIVITÉS PLAIDOYER
Élodie Barralon



COORDINATRICE
ACTIVITÉS APPUI
Diane Vioujard



ATTACHÉE DE
DIRECTION
ET CHARGÉE RH
Christine Ancey



CHARGÉE DE MISSION
ACCÈS FINANCEMENT
ET GESTION FINANCIÈRE
Diary Ba



CHARGÉE DE
COMMUNICATION
MÉDIAS
Bénédicte Bimoko



CHARGÉE DE MISSION
FORMATION
Myriam Coulibaly



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Sophie Duval



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Jean-Luc Galbrun



CHARGÉ DE
COMMUNICATION WEB
**Olivier Jablonski
Sideris**



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Agathe Lo Presti



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
**Arnaud Merle
d'Aubigné**



CHARGÉ DE MISSION VIE
ASSOCIATIVE
Matthieu Moriamez



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Mélanie Pelascini



CHARGÉ D'ÉTUDE
ET ANALYSE
Vincent Pradier



CHARGÉE DE
COMPTABILITÉ & DES
SERVICES GÉNÉRAUX
Élisabeth Santos



CHARGÉE DE MISSION
FRIO ET QUALITÉ
Leslie Sobaga



CHARGÉ-E DE MISSION
FRIO ET ÉTUDES
Catherine Tudal

En 2020, ont également participé à la vie du collectif :

Marie Herail, consultante contrôleur de gestion ; Yann Illiaquer, chargé de mission Analyse et plaidoyer.
Coordination SUD les remercie pour leur implication à ses côtés.

NOTRE MODE DE GOUVERNANCE



© Coordination SUD

PROPOSE les orientations stratégiques à la validation de l'AG et décide des modalités de leur mise en œuvre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉPARE et opérationnalise les décisions du CA, et assure le fonctionnement de l'association

RESPONSABLE DU SUIVI de la mise en œuvre des décisions du CA

BUREAU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

- ▶ APD & financement du développement
- ▶ Cofri Financement des ONG & environnement favorable
- ▶ Cofri UE
- ▶ Humanitaire
- ▶ ODD
- ▶ Genre
- ▶ Migrations
- ▶ Europe
- ▶ Santé
- ▶ Groupes de travail *ad hoc* (LOP DSI, etc.)
- ▶ Agriculture et alimentation*
- ▶ Jeunesse*
- ▶ Climat*

MEMBRES & ORGANISATIONS INVITÉES

* ECT cofinances AFD

METTENT À DISPOSITION du collectif leurs compétences tout comme leur temps pour construire une expertise et des positions communes

ONGLAB

- ▶ Comité orientation stratégique
- ▶ Veille et prospective
- ▶ Études & publication
- ▶ Ateliers & rencontres

MEMBRES & NON MEMBRES

VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Stratégie d'adhésion
- ▶ Adhésion & suivi
- ▶ Charte éthique
- ▶ Stratégie territoriale
- ▶ Stratégie partenariale

MEMBRES

RESPONSABILITÉ = personne référente administratrice du CA
Co-animation d'une personne cheffe de file, désignée par l'espace concerné
Construction et déclinaison des positions et actions du collectif

APPUI & RENFORCEMENT

- ▶ Frio accompagnement
- ▶ Frio capitalisation & revue de projets
- ▶ Formation

MEMBRES

- ▶ Clubs métier RH 1 (grandes ONG)
- ▶ Clubs métier RH 2 (autres ONG)
- ▶ Club métier Accès aux financements
- ▶ Club métier Gestion financière
- ▶ Groupe qualité, transparence, efficacité
- ▶ Initiative PSEA

MEMBRES & NON MEMBRES

CONCEPTION et déclinaison des activités d'appui et d'accompagnement :
Renforcement institutionnel et organisationnel
Échanges de pratiques
Formation



© Forus

Conseil de Forus -
Chili, septembre 2019.

5 | NOS RÉSEAUX D'APPARTENANCE



Forus est un réseau international innovant pour une société civile actrice d'un véritable changement social qui regroupe 69 plateformes nationales d'ONG et sept coalitions régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Pacifique, représentant plus de 22 000 organisations au total.



Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 plateformes nationales, 25 réseaux d'ONG internationales et quatre organisations membres associées représentant au total plus de 2600 ONG soutenues par des millions de citoyennes et citoyens.



Instance de représentation politique du mouvement associatif français, **le Mouvement associatif** représente 700 000 associations (une sur deux) au travers de ses organisations membres, réparties en quatre composantes : coordinations, groupements, experts et expertes collectifs et mouvements associatifs régionaux. Il est présent dans treize régions françaises.



Fondée en 2009, **l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH)** coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. Plus de 26 000 avocats bénévoles mettent leurs compétences sous la forme de consultations écrites, en réponse à l'ensemble aux problématiques juridiques rencontrées.

6 NOS PARTENAIRES



La **Coalition eau** est un regroupement de trente ONG françaises engagées dans la promotion d'un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes et tous, tout en préservant les ressources en eau.



La **Coalition éducation** rassemble seize organisations de la société civile françaises : syndicats, associations de solidarité internationale, ONG de défense du droit à l'éducation, organisations d'éducation populaire. Elle revendique le droit à l'éducation inclusive de qualité pour toutes et tous, et notamment pour les plus vulnérables, et affirme que la solidarité internationale est nécessaire pour mener ce combat.



La **Croix-Rouge française**, ce sont plus de 57 864 bénévoles et 16 719 personnes salariées présents sur l'ensemble du territoire. Auxiliaire des pouvoirs publics dans ses missions humanitaires, la Croix-Rouge française mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance humaine.



Evaluer • Echanger • Eclairer

Le **F3E**, créé en 1994, réunit une centaine d'acteurs majeurs du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en France. C'est une organisation actrice originale et essentielle pour l'évaluation et l'observation des pratiques du secteur de la solidarité internationale et la coopération décentralisée.



Le **Groupe enfance de la Coordination humanitaire et développement** est un regroupement d'ONG dédiées à la défense et à la promotion des droits de l'enfant. Depuis 2014, le groupe agit pour que la société civile et les pouvoirs publics, en particulier français, contribuent à une réelle effectivité des droits de l'enfant dans le monde, et en particulier dans les pays partenaires de l'aide au développement et de l'aide humanitaire de la France.



One est un mouvement mondial qui fait campagne pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030, afin que chacune et chacun, partout dans le monde, puisse mener une vie digne et pleine de possibilités. One France, le bureau français du mouvement mondial installé à Paris, est partenaire de Coordination SUD depuis 2019.



Lancé il y a plus de vingt ans, le **Festival des solidarités** est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, associations, collectivités, établissements scolaires, structures socioculturelles, actrices et acteurs et de l'économie sociale et groupes de citoyen-ne-s, etc. organisent plus de 4 200 animations conviviales et engagées pour donner aux publics de tous âges l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable. Le projet est porté par le Crid, collectif membre de Coordination SUD.



Signature de la charte éthique - Paris, le 20 juin 2019.

7 | COORDINATION SUD À L'HORIZON 2022

Entrée dans la dernière phase de son plan stratégique, Coordination SUD, s'appuyant sur les résultats de l'évaluation menée en 2019, entend :



Consolider la vie associative du collectif.

Ce dernier s'étant agrandi, la cohésion constitue un enjeu majeur en vue de porter une parole plus forte et de renforcer les synergies entre organisations membres autour d'actions communes, notamment en matière de plaidoyer et d'influence.



Renforcer et structurer son activité de plaidoyer syndical

pour la promotion d'un environnement favorable aux actions des ONG françaises de solidarité internationale ; promotion fondée sur une mise en œuvre effective et sur le respect du principe du droit d'initiative.



Continuer à agir au mieux et à peser sur les grands enjeux de développement durable et de solidarité internationale : réforme de la fonction plaidoyer et développement des alliances nationales et internationales.



Investir davantage dans l'analyse des évolutions en cours dans le secteur de la solidarité internationale par la mise en œuvre d'ateliers et d'études et par une promotion et diffusion accrues des enseignements tirés de ces travaux.

8 NOS PRINCIPALES PUBLICATIONS

Actrice incontournable et de référence comme plateforme nationale des ONG françaises de solidarité internationale, **Coordination SUD** a développé une expertise reconnue sur nombre de sujets transversaux du secteur, comme en témoignent la richesse et la variété de ses publications. **Coordination SUD** édite périodiquement des documents de décryptage, *Les Notes de SUD*, ainsi que des notes d'analyse et de plaidoyer, des études, des capitalisations, des fiches pratiques, etc.

APERÇU DE NOS PUBLICATIONS EN 2020



↘ **Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation**, mars 2020. Ce guide regroupe des ressources et outils pour permettre aux organisations de questionner les rapports sociaux fondés sur le genre dans les différentes composantes de leur association (projet associatif, gouvernance, ressources humaines, communication).

<https://bit.ly/2R6C7Lo>



↘ **Évaluation des activités de Coordination SUD 2017-2019**, rapport, octobre 2020. Publié en février 2020 et présenté lors d'un atelier organisé à distance réunissant membres du CA, personnes cheffes de file des différents espaces collectifs de travail de Coordination SUD et son équipe salariée. Ce

rapport présente les principaux résultats et recommandations de l'évaluation du programme d'intérêt général 2017-2019 de Coordination SUD cofinancé par l'AFD, tout en élargissant les perspectives aux années 2013-2026. La dernière évaluation avait été publiée en 2013.

<https://bit.ly/39WHx2I>



↘ **Intégrer les jeunesses dans les politiques françaises de développement**, document de position, juin 2020. Ce document de position adopté par le CA de Coordination SUD en janvier 2020 présente les enjeux et les engagements internationaux et nationaux autour de la reconnaissance des jeunesses comme actrices de changements.

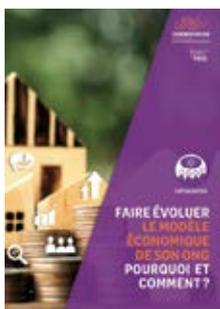
<https://bit.ly/39UHRhK>



↘ **Comment l'aide publique au développement est-elle utilisée pour servir les politiques migratoires ? n° 27**, décembre 2020. Depuis la crise de l'accueil des personnes migrantes, l'Union européenne (UE) et ses États membres ont « attaqué » la limite, déjà ténue, entre politique de

développement et politique migratoire. La présente note étudie les différentes attitudes des pouvoirs publics à trois échelles (France, Europe, OCDE) face à trois phénomènes d'instrumentalisation de l'aide publique au développement (APD) à des fins de gestion des migrations : le « gonflement », le détournement et la conditionnalité.

<https://bit.ly/3nwYkh6>



↘ **Faire évoluer le modèle économique de son ONG : pourquoi et comment ?**, capitalisation, septembre 2020. Soutenues par le dispositif Frio, cinq ONG françaises ont accepté de partager leurs expériences pour mettre au profit du collectif les enseignements tirés de leur démarche. Cette capitalisation fournit des éléments méthodologiques et des outils pour donner des repères aux organisations et inspirer leurs réflexions si elles veulent s'engager sur la voie de la révision de leur modèle économique.

<https://bit.ly/3ihrPkv>

9 UNE ÉTHIQUE PARTAGÉE : CHARTE DE COORDINATION SUD ET SES MEMBRES, ADOPTÉE PAR L'AG DU 20 JUIN 2019

PRÉAMBULE

Coordination SUD et ses organisations membres partagent une éthique basée sur une vision et des principes communs. Elle constitue le fondement des rapports de confiance entre Coordination SUD et ses membres, et leurs parties prenantes.

PRINCIPES ÉTHIQUES

Gouvernance et vie associative

Coordination SUD et ses organisations membres veillent à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Elles définissent, de façon claire et cohérente, un projet associatif, une mission, une organisation et un processus décisionnel. Elles appliquent les procédures dont elles se sont dotées en respect des valeurs des projets associatifs, en particulier celui de Coordination SUD, dont elles se revendiquent. Elles veillent à ce que leurs activités y répondent et s'y conforment. À cet effet, elles informent et forment leurs personnels, leurs volontaires et leurs bénévoles sur les conduites à tenir dans tous leurs champs d'implication. Coordination SUD et ses membres associent à leurs réflexions et leurs activités les différentes parties prenantes, favorisant ainsi la construction collective.

Engagement citoyen

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour un cadre national et international favorable à la vie démocratique. Elles favorisent la participation citoyenne, ici et là-bas, et défendent la liberté d'association. Elles s'assurent que leurs actions contribuent à promouvoir la solidarité internationale et l'engagement individuel et collectif de la société civile.

Respect des personnes

Coordination SUD et ses organisations membres s'engagent à garantir et promouvoir le principe d'humanité en toutes circonstances, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Onu, 1948), de ses protocoles et conventions additionnels.

Elles luttent contre toutes les formes de domination et discrimination, ici et

là-bas, en leur sein et à l'extérieur. Elles mettent en place des procédures spécifiques pour prévenir et traiter les cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes, en particulier les violences sexistes et sexuelles. Ces procédures incluent la transparence sur les cas avérés, des mesures internes de sanction et le signalement à la justice¹.

Indépendance

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour l'intérêt général. Dans leur gouvernance et leurs actions, elles veillent à leur indépendance vis-à-vis des partis politiques, des institutions publiques et des intérêts privés, afin d'assurer le respect de leur projet associatif et de leur liberté d'initiative.

Financements

Coordination SUD et ses organisations membres se donnent les moyens d'être vigilantes sur la provenance et l'utilisation des fonds dont elles bénéficient. À cet égard, Coordination SUD et ses organisations membres veillent au respect des valeurs de leur projet associatif, en cohérence avec celles partagées collectivement.

Partenariat équitable

Coordination SUD et ses organisations membres s'assurent que leurs actions sont fondées sur des partenariats équitables, respectueux de la souveraineté de toutes les parties, au service d'un projet politique et social pour des sociétés inclusives. Elles agissent selon les principes de subsidiarité. Les actions sont coconstruites. Les besoins locaux doivent être pris en compte et leur inscription effective dans les politiques publiques doit être recherchée.

Ce principe de partenariat vise à une coopération mutuellement bénéfique, qui

repose sur une coresponsabilité pour garantir la pertinence et la pérennité des actions entreprises.

Amélioration continue

Coordination SUD et ses organisations membres cherchent continuellement à avoir un regard critique sur leurs propres pratiques à travers le suivi, l'évaluation et la capitalisation de leurs actions. Elles tirent parti des connaissances accumulées par elles-mêmes, leurs partenaires, leurs pairs ainsi que toute autre partie prenante en vue de favoriser une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques.

Coordination SUD et ses organisations membres partagent leurs connaissances et leurs expériences au sein du collectif qu'elles forment, ainsi qu'avec leurs parties prenantes, participant ainsi de l'enrichissement collectif des savoirs.

Transparence et redevabilité

Coordination SUD et ses organisations membres agissent avec transparence dans le partage d'information sur leurs activités. Elles mettent à disposition des parties prenantes des informations détaillées et compréhensibles démontrant qu'elles agissent de manière responsable et cohérente sur les plans éthique, humain, social, environnemental, économique et financier.

Conclusion

Coordination SUD et ses organisations membres sont signataires de la présente charte *Une éthique partagée*. Elles garantissent sa mise en œuvre en leur sein. Elles rendent compte par des mécanismes adaptés du respect et du suivi de cette charte éthique.



1. NOS ACTIVITÉS EN 2020

1. L'animation de notre vie associative
2. ONGLAB : indispensable aujourd'hui et demain
3. Accompagner les ONG dans leurs transformations
4. Ensemble, faire face à la crise Covid
5. Environnement favorable et influence des politiques de solidarité internationale

COORDINATION SUD, LES ÉTAPES ET LES CHIFFRES CLEFS DE 2020

10 MARS

Publication du guide
« Intégrer le genre dans son ONG ».

21 AVRIL

Webinaire « OSI françaises, que pouvons-nous faire collectivement sur les terrains d'intervention en réponse à la crise de la Covid-19 ».

20 JUILLET

Réponse du MEAE au recensement de projets lancé par Coordination SUD dans le cadre de la crise Covid-19, deux enveloppes budgétaires de 10 millions dégagées.

10 AOÛT

La solidarité internationale endeuillée - réaction de Coordination SUD après les assassinats de sept humanitaires d'Acted et de leur guide et celui de Benoît Maria, directeur de l'ONG AVSF au Guatemala.

8 OCTOBRE

Assemblée générale de Coordination SUD, célébration des 25 ans du collectif et vote d'une motion contre le report de l'examen du projet de loi « Développement solidaire ».

26 NOVEMBRE

Élection d'Olivier Bruyeron à la présidence de Coordination SUD.

17 DÉCEMBRE

Conférence nationale humanitaire,
« Notre attente est grande »



24 000 abonné.e.s
au compte **LinkedIn** de
Coordination SUD (+ 190% / 2019)



23 000 abonné.e.s
à l'alerte emploi



2479 heures de
mobilisation des ONG soit
+ 309 jours / femmes-hommes

173 organisations
membres

78 articles créés sur le groupe
Maia coronavirus générant **82**
commentaires et **1 635 lectures**

23 sessions de formation,
rassemblant **242** participants
et participantes



21 membres du conseil
d'administration dont
52 % de femmes



12 ONG accompagnées
et cofinancées dans le cadre
du **FRIO**



Assemblée générale
de Coordination SUD -
Paris le 9 juin 2019.

1

L'ANIMATION DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE



© Narade Plante / Aide et Action

Bhubaneswar, Inde (2017). En Inde, on compte environ 100 millions de migrants internes.

Dans ce cadre, la commission Vie associative a pour ambition de se tourner vers l'ensemble des associations membres des six collectifs ainsi que de toutes les organisations membres adhérant directement à Coordination SUD. L'objectif est de permettre à la voix de chacune et chacun d'être prise en compte, de pouvoir alimenter la réflexion commune au service de l'engagement et la défense de la solidarité internationale. ●

EN 2020, COORDINATION SUD C'EST :

173 associations membres

45 membres adhérents directs

128 membres via la CHD, le CLONG-Volontariat, le Cnajep, le Crid, le Forum ou le Groupe Initiatives

2 nouveaux membres :

Douleurs sans frontière (via le CLONG-Volontariat) et Bioport (via la CHD)

2 départs :

AGIRabcd (Crid) et la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (Cnajep)

ILS ET ELLES TÉMOIGNENT

"Coordination SUD, représentant nos ONG empreintes d'humanisme, solidaires et soucieuses d'agir face aux inégalités, ce processus d'intégration du genre dans nos instances est nécessaire pour mettre cohérence nos actions et nos valeurs. Agir pour la participation et la prise en compte pleine et entière de toutes et tous, lutter contre les dominations et les discriminations sont des priorités à décliner dans les commissions, les espaces de représentation et de décision, ainsi que dans l'équipe du secrétariat exécutif pour transformer le collectif. J'attends que chacune et chacun s'empare de pratiques concrètes pour cela".



CLAIRE DE SOUSA REIS, référente CA commission Genre et développement, déléguée générale d'Engagé-e-s & Déterminé-e-s



© Coordination SUD

Atelier "La localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?" - Paris, le 5 novembre 2019.

2

ONGLAB : INDISPENSABLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

ONGLAB : SEMER ET ESSAIMER LES RÉFLEXIONS

Dans sa fonction de décryptage et d'analyse des évolutions du secteur de la solidarité internationale à destination de l'ensemble de ses actrices et acteurs, l'ONGLAB mène des études d'intérêt général, organise des ateliers débats, favorise le croisement des regards et produit des notes de décryptage.

LOCALISATION DE L'AIDE : UNE RÉFLEXION EN MATURATION

Suite à l'étude « *Localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?* », l'année 2020 a été l'occasion de poursuivre la réflexion et d'assurer au sein du secteur le partage des enseignements tirés.

Alors que le plan stratégique de Coordination SUD touchera à sa fin en 2022, il apparaît nécessaire de plaider en faveur d'une vision renouvelée de la solidarité internationale, fondée sur des coopérations équilibrées de territoire à territoire. Si des travaux existent déjà, notamment en matière de construction de partenariats stratégiques, une approche plus globale mérite d'être développée. Cette réflexion reste à poursuivre dans les temps à venir, dans le cadre de la refonte du plaidoyer de Coordination SUD et dans la construction de son futur plan stratégique.

L'ONGLAB a été invitée à présenter l'étude sur la localisation de l'aide, lors de la conférence annuelle de Bond, la plateforme des ONG britanniques dans le cadre d'un webinaire s'intitulant « *Shifting Power and Global network* »¹, en lien avec Forus. Une occasion de croiser les regards, avec les plateformes anglophones. Une traduction en anglais de l'étude et de sa synthèse a été effectuée pour l'occasion.

Enfin, des présentations sur les enjeux de la localisation de l'aide ont été effectuées dans le cadre des cursus universitaires portant sur la solidarité internationale, que ce soit auprès des étudiants et étudiantes en master de l'Ifaid ou encore de l'Iedes. Le cabinet Kayros, producteur de l'étude, contribue à la valorisation de ses contenus en intervenant auprès du master 2 de Paris-Descartes dans le cours « *Prospective : la solidarité internationale en 2035* ».



© APDRA

Distribution d'un nouveau support de formation illustré sur les techniques d'élevage de la carpe en rizière - Commune d'Ankazomiriotra, région du Vakinankaratra, Madagascar (2020).

QUELLE PLACE POUR LES ONG DEMAIN ?

L'année 2020 a également été l'occasion pour l'ONGLAB d'aborder un nouveau sujet : le secteur de la solidarité internationale se redessine constamment, avec la présence renforcée d'actrices et d'acteurs tels que les mouvements citoyens, les ONG locales et l'entrepreneuriat social. Plus récemment, la création d'un statut d'entreprise à mission invite le secteur privé lucratif à s'engager au service de l'intérêt général. Quelles motivations les animent, quelles sont leurs modalités d'intervention et savoir-faire spécifiques ? Questions auxquelles l'étude cherche à répondre à partir d'entretiens, et d'une cartographie des parties prenantes investies dans le champ de la solidarité internationale aujourd'hui et demain et éclairer les positionnements futurs des ONG. Une présentation des résultats est attendue courant 2021. ●

1. <https://youtu.be/CGMV09a9D24>



© Coordination SUD

Atelier de présentation
de la capitalisation RH.
Paris, le 3 décembre 2020.

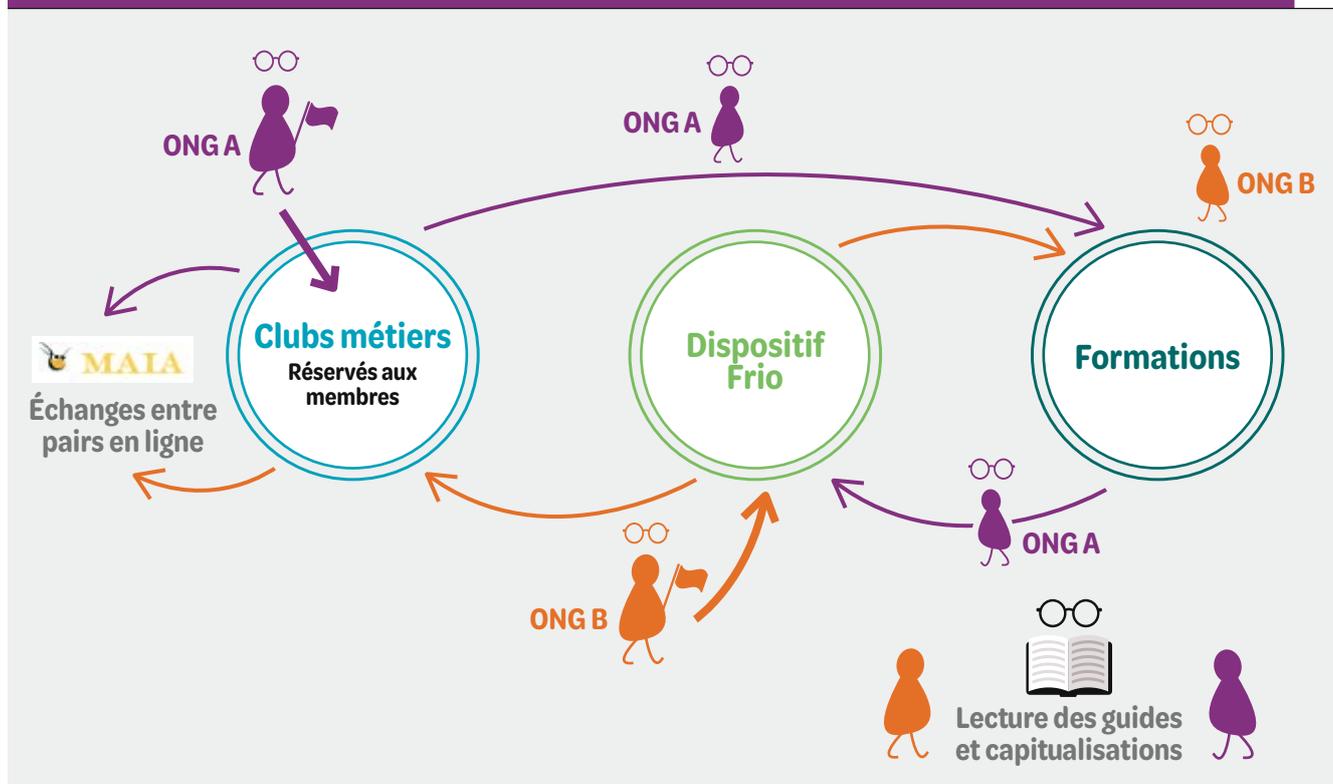
3

ACCOMPAGNER LES ONG DANS LEURS TRANSFORMATIONS

DE L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Coordination SUD propose aux ONG une diversité d'appuis à la fois collectifs et individuels pour soutenir leur développement et répondre aux nombreux défis rencontrés. En ce sens elle s'emploie à définir des parcours d'accompagnement.

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT TYPE DE DEUX ONG PAR COORDINATION SUD



2020 : UN TOURNANT POUR LES FORMATIONS DE COORDINATION SUD

Organisme de formation professionnelle agréé, Coordination SUD a continué d'accompagner les ONG dans le développement de leurs compétences, tout en s'adaptant à la crise sanitaire en cours. Afin de faciliter le partage de pratiques autour de la formation professionnelle, un espace spécifique a également été créé sur la plateforme collaborative Maia en direction des organismes de formation dédiés à la solidarité internationale.

Si les formations ont été suspendues entre la mi-mars et fin juin 2020, Coordination SUD a trans-

formé ce temps en opportunité pour se réinventer, testant la possibilité de dispenser des formations à distance.

Sur un programme prévoyant initialement 31 sessions de formation, 24 ont finalement été réalisées rassemblant 242 personnes dont 26 % issues d'organisations non-membres. Tandis que certaines ont été reportées au dernier trimestre, seize formations sur 24 ont été retravaillées pour être proposées à distance. Deux autres ont également été réadaptées sous un mode hybride, sur place et à distance, ayant démarré avant la crise.

L'année 2020 marque ainsi un tournant pour Coordination SUD, permettant d'engager une réflexion plus profonde sur l'adaptation des formats de formation et leur contenu, les méthodes d'animation ainsi que sur l'outillage nécessaire à l'animation de sessions à distance.

Du côté des thématiques, « L'intégration du climat dans les projets des OSI » fait partie des formations nouvellement proposées sous l'impulsion et l'animation de la commission Climat et développement. De même, deux nouveaux cycles de formation ont été mis en place sur les financements ; l'un sur l'accès aux financements européens Devco, l'autre sur le dispositif Initiative OSC de l'AFD. Sur le volet RH, deux formations ont été organisées sur le rôle et le fonctionnement du CSE.

En réponse aux besoins d'appui des ONG dans la gestion de la crise, des webinaires sont venus compléter l'offre de formation initiale. (Cf. cahier spécial Covid, pp.30-31).

Enfin, dans la continuité de la formation « Management et leadership », 2020 aura été l'occasion de lancer un groupe de codéveloppement dédié aux questions de management.



© Coordination SUD

Formation "Intégrer le genre dans la communication" – Paris, le 20 février 2020.

THÉMATIQUES	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S
Approche genre et PSEA	3	28
Financements	8	87
Plaidoyer	4	43
RH et management	5	49
Stratégie de développement	4	35
TOTAL 2020	24	242

DISPOSITIF FRIO : LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ

Le contexte exceptionnel de crise sanitaire a conduit le dispositif Frio à réajuster son activité au cours du premier semestre 2020, en vue d'en apprécier les premiers effets sur les accompagnements en cours et à venir. Des points de suivi ont ainsi été réalisés par les chargées de mission avec chacune des organisations.



© Coordination SUD

Comité Frio – Paris, le 22 septembre 2020.

DISPOSITIF FRIO EN 2020 - CHIFFRES CLÉS

+ de **40** sollicitations sur l'année

2 comités de décision organisés

12 ONG accompagnées et cofinancées

302 850 € engagés dans le cofinancement des projets de renforcement des ONG

+ de **35** ONG suivies sur l'année

ILS ET ELLES TÉMOIGNENT²

« L'organisation va beaucoup mieux grâce au Frio : organisation interne, cohérence de la communication, capacité à mobiliser des partenaires. »

(SOL – ALTERNATIVES AGROÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES)

« Au-delà de la méthode, la présence d'un tiers facilitateur avec de l'empathie joue au moins autant que la méthode. »

(OXFAM FRANCE)

« L'accompagnement Frio a contribué à deux aspects : faire « plus », car des apports de financements pour lancer des projets déjà dans les tuyaux ; faire « mieux », car la nouvelle organisation facilite le suivi terrain, la capitalisation des retours des bénévoles et leur valorisation grâce à leur contribution au CA. »

(ENVOL VERT)

2. Dernière revue de projet Frio

De même, douze nouvelles ONG ont pu être soutenues par le dispositif, soit huit petites et très petites et quatre grandes et très grandes. Parmi elles :

- une sur quatre accède pour la première fois au dispositif ;
- une sur trois agit dans le domaine du développement ;
- près de la moitié ne sont pas membres de Coordination SUD et présentes dans les territoires dans une proportion identique ;
- trois ONG sur quatre s'inscrivent dans un second accompagnement, voire plus, témoignant ainsi d'une dynamique de transformation et d'amélioration continue.

Le comité de décision en charge de la validation des soutiens à accorder s'est ainsi réuni à deux reprises au cours de l'année. Nous remercions vivement ses membres pour leur mobilisation. ●



© Forum

Jeunes filles du Lycée en salle d'informatique – Bouaké (Côte d'Ivoire).

FOCUS GENRE

Succès du guide pour l'intégration du genre

Engagée de longue date en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui est aussi et par ailleurs une priorité stratégique, Coordination SUD a élaboré et publié en ligne un guide d'appui visant l'intégration de l'approche genre dans les composantes des structures : projet associatif, gouvernance, politiques RH et communication.



Réalisé avec le soutien de Focus 2030 dans le cadre du projet « Pour une transversalisation du genre au sein des OSI », ce guide propose des outils permettant aux organisations de questionner les rapports sociaux fondés sur le

genre en leur sein, afin de déceler les stéréotypes, les discriminations, les violences et les contrer. La démarche proposée permet aux structures de s'auto-évaluer et

d'identifier des pistes d'actions pour une transformation concrète, transversale et durable. Un an après sa mise en ligne, ce guide a donné lieu à 600 téléchargements et 2 332 vues.

En complément, Coordination SUD poursuit l'organisation de formations dédiées comme « Intégrer l'approche genre dans les RH, dans sa communication, dans les projets ».

<https://bit.ly/3vkOtye>

NOUS SOUTENONS LES DÉMARCHES D'AMÉLIORATION CONTINUE !

Le modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac) permet de structurer une démarche qualité d'amélioration continue. Commerce Équitable France a utilisé le modèle afin d'alimenter sa nouvelle stratégie et témoigne :

« Le principal résultat est une appropriation très forte des résultats de l'évaluation externe par la gouvernance... Une autre satisfaction est de permettre de croiser les regards de l'équipe salariée et du CA, c'était une première pour nous ! Se concentrer sur le positif et identifier quinze axes d'amélioration, intégrés dans le plan stratégique. Nous pensons renouveler l'exercice tous les trois ans. Cela a permis également un échange fructueux avec notre bailleur AFD qui a apprécié l'exercice. »



© APDRA

Réunions de sensibilisation sur la Covid-19.
Projet d'appui au développement de la pisciculture
paysanne - région Atsinanana (Madagascar), 2020.

4

ENSEMBLE, FAIRE FACE À LA CRISE COVID

REBONDIR FACE À LA CRISE

Conformément à son rôle d'appui aux organisations membres, Coordination SUD a été amenée à développer des soutiens spécifiques dans le cadre de la crise sanitaire ainsi qu'à adapter ses modalités d'accompagnement dans un contexte de travail et d'échanges à distance.

S'APPUYER SUR SES PAIRS

Avec la crise sanitaire, le confinement de mars 2020 a fait basculer les organisations dans une situation jusqu'alors inédite en les plongeant dans un fonctionnement complet à distance. Face à cette situation nouvelle, Coordination SUD a misé sur l'intelligence collective, favorisant en premier lieu les échanges entre pairs. Un nouvel espace interactif en ligne a été lancé sur la plateforme collaborative Maia afin de partager des informations et des pratiques en réponse à cette situation. Cet espace autogéré a permis de rassembler sur la période de mars à décembre 2020, 114 personnes du collectif. Au total, 78 articles ont été créés dans ce groupe, générant 82 commentaires et échanges ainsi que 1 635 lectures. À noter que chaque utilisatrice et utilisateur a au moins lu un article sur cet espace.

INTENSIFIER LA VEILLE ET DIFFUSER DES RESSOURCES

Parallèlement, un travail de veille a été conduit au sein du secrétariat, relayant les différentes formes d'appui proposées au sein du secteur associatif et les diffusant *via* le groupe d'échanges « Coronavirus » ou encore dans la lettre d'information interne Communication SUD. Dans cette période, cette dernière est passée à une publication hebdomadaire.

IDENTIFIER LES BESOINS D'APPUI DES MEMBRES

Un recensement des besoins d'appui aux membres a été mené à travers l'animation des clubs métiers à distance. Parmi les thématiques remontées : le besoin de partage entre pairs quelle que soit la thématique, le soutien psychosocial des équipes,

la gestion des équipes expatriées dans le contexte de crise, le management, le montage de réponses collectives coordonnées en direction des pays en développement, le droit social et la responsabilité employeur, le mécénat d'entreprise.

La continuité des activités

Le basculement en confinement a plus que jamais interrogé la continuité des activités au sein des organisations. À cet effet, Coordination SUD a mis en place un webinaire sur la façon d'élaborer un plan de continuité des activités, 16 avril 2020.

Son objectif : donner les clés pour comprendre les principes conducteurs de la démarche de continuité d'activités et fournir un aperçu des outils essentiels à mobiliser pour un plan de continuité « express » en situation de crise. 21 ONG étaient présentes, très majoritairement des ONG développement, quelques ONG urgences et collectifs. Soit, près de trente personnes aux profils très variés : direction et direction des opérations, fonction RH, Daf ou financements, responsable Desk, responsable qualité.

Droit du travail et responsabilité employeur

Suite aux ordonnances adoptées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement, Coordination SUD a proposé en partenariat avec le cabinet DLA Piper et l'AADH, un webinaire abordant le droit du travail en temps de crise sanitaire. Celui-ci a eu pour vocation d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les organisations, dans leurs actions, notamment concernant la mise en œuvre des mesures gouvernementales spécifiques. Quatre grands volets ont été abordés : chômage partiel, rupture conventionnelle de contrats de travail, droit de retrait et indemnisation en cas de manquement de l'organisme employeur. Dix ONG étaient présentes représentant neuf personnes.

Un second webinaire animé par l'AADH et construit à partir des questionnements identi-



Atelier de présentation de la capitalisation modèle économique - Paris, le 9 septembre 2020.

fiés dans le cadre du club métier RH, a abordé en juin 2020, la responsabilité de l'organisme employeur dans le cadre du déconfinement. Parmi les thématiques traitées : la sécurité des personnels employés, les personnes à risques, le télétravail, les modalités de garde d'enfants. Six ONG membres et huit personnes y ont participé.

Par ailleurs, la crise Covid ayant accentué les besoins en termes de dialogue social, Coordination SUD a organisé deux formations visant à rappeler les droits et les obligations des membres élu-e-s CSE, à en identifier ses modalités de fonctionnement et faire vivre le dialogue social.

↘ Le soutien aux modèles économiques des ONG

Réalisée antérieurement à cette crise, Coordination SUD a de nouveau relayé abondamment la capitalisation « *Faire évoluer le modèle économique de son ONG, pourquoi et comment ?* ». Elle éclaire, par la présentation d'enjeux clairs et de pratiques inspirantes, les évolutions en cours au sein du secteur sur cette question centrale pour les ONG. Cette capitalisation a donné lieu à un « Apéro des pratiques » tenu début mars 2020, à partir duquel une vidéo³ reprenant les témoignages des ONG contributrices a été réalisée.

Ces différents appuis ont également été complétés par les activités régulières de Coordination SUD, comme les réunions des clubs métiers « gestion financière » et « cofinancements ». Ouvertes aux personnes chargées des finances au sein des ONG

membres, ces clubs facilitent l'échange d'informations et de pratiques autour de problématiques communes.

↘ Les risques psychosociaux amplifiés

La crise sanitaire a engendré des changements organisationnels et relationnels profonds augmentant l'exposition des personnels salariés aux facteurs de risques psychosociaux. Aussi, Coordination SUD a organisé un atelier animé par une consultance en direction des personnes dirigeantes et RH d'ONG afin qu'elles puissent disposer de points de repère en matière de RPS et améliorer leur prise en compte dans l'organisation. Ce webinaire a permis aux personnes participantes d'aborder plusieurs volets tels que : l'évaluation de la charge de travail, la régulation des tensions, l'animation du collectif, la lutte contre l'isolement, la perte de sens, la démotivation des équipes. Les treize personnes présentes (dix ONG) ont posé un premier niveau de diagnostic et défini la mise en place de premières actions.

↘ Une réponse collective face à la crise

Traité sous la forme d'un webinaire, il s'agissait de réfléchir sur les possibilités de réponses collectives coordonnées des ONG françaises et de leurs partenaires dans la situation de crise Covid et d'imaginer l'utilité des ONG françaises dans des dynamiques collectives. 44 organisations ont participé à ce temps. ●

3. <https://youtu.be/f9g49haoNAWM>



Projet d'appui au développement de la pisciculture paysanne (Madagascar), 2020.

RÉSISTER, ALLER DE L'AVANT ET EN SORTIR PLUS FORTES !

Les organisations de solidarité internationale ont fortement été impactées par la crise liée à la pandémie de la Covid-19, aussi bien sur le plan financier qu'organisationnel. La crise a néanmoins permis de mettre en avant le rôle clé des OSC dans la réponse aux crises ainsi que leur capacité de réflexion, d'adaptation et de réaction.

COVID : BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITÉ DES OSI

Afin que les pouvoirs publics français puissent prendre toute la mesure de l'impact de la crise sur le secteur, Coordination SUD a réalisé une première enquête auprès de 29 de ses organisations membres dès le mois de mai, de manière à expliciter les différents cas de figure auxquels les OSI font face, dans la diversité de leurs activités. Si 90 % des structures interrogées prévoient une diminution de leurs ressources, les résultats ont dressé également un premier bilan des impacts en matière de collecte, de financements privés, de couverture des charges structurelles, des difficultés de trésorerie. Les entretiens réalisés avec plusieurs organisations témoignent des multiples conséquences de la crise sur leurs activités et sur les emplois, mais aussi des adaptations mises en œuvre pour y faire face. Cette enquête a été renouvelée fin 2020 avec publication des résultats au premier trimestre 2021⁴. Coordination SUD portera ces résultats auprès des pouvoirs publics pour stimuler les réponses en soutien au secteur associatif de la solidarité internationale.

DE FORTS ENJEUX POUR TOUT LE SECTEUR

Coordination SUD a répondu rapidement à l'appel du Mouvement associatif pour recenser les difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur associatif dans le cadre de la crise sanitaire. Elle a transmis des données et relayé les questionnaires du Mouvement associatif permettant ainsi d'établir un état des lieux large sur les conséquences de la crise. Sur la base de ces éléments d'analyse, Coordination SUD a porté au niveau du MEAE les enjeux d'un appui structurel pour les associations, qu'il soit sectoriel ou intersectoriel. Au-delà des conséquences même de cette crise sanitaire inédite, 2020 a mis en exergue le rôle clé joué par les associations dans la diversité des réponses à apporter, et a montré combien elles sont un bien commun, utile et indispensable, qu'il est essentiel de préserver et de soutenir du fait de leur fort potentiel en termes de solidarité, de démocratie, d'économie, d'innovation, d'utilité et de cohésion sociale. ●



« Oui, les associations sont un bien commun, et il est essentiel d'en prendre soin au regard de leurs enjeux majeurs en termes de solidarité, démocratie, économie, innovation sociétale, utilité et cohésion sociale, à l'interface entre toutes les actrices et acteurs de la société, ce qui constitue une originalité et une potentialité majeure. »

Le Mouvement associatif, « Mettons la vie associative et l'engagement citoyen au cœur des choix de société », tribune publiée dans *Libération*, le 12 juin 2020.
<https://bit.ly/3h2Vj7L>

4. <https://bit.ly/34BRT4q>

FOCUS GENRE

Covid et organisation du travail

Fermeture des écoles, généralisation soudaine et massive du télétravail et chômage partiel ont mis à mal l'organisation du travail des associations et bouleversé le quotidien des personnels salariés et bénévoles.

Face à ces contraintes, les femmes et les hommes sont très inégaux. Pour mettre en évidence les impacts disproportionnés de la crise sur les femmes des OSI françaises, Coordination SUD s'est alliée à quatre organisations (Médecins du Monde, F3E, Genre en Action et Adéquations) pour mener l'enquête. Plus de 250 personnes ont répondu à un questionnaire, confirmant l'impact des mesures différenciées prises par les OSI face à



© Coordination SUD

la crise sanitaire, notamment en termes d'articulation entre vie professionnelle et familiale, baisse du pouvoir économique et augmentation des risques psychosociaux. Recensés dans cette étude parue en novembre, les résultats ont été partagés lors de deux webinaires ayant réuni chacun plus de 50 personnes et invitant à intégrer de manière systématique l'approche genre dans les politiques de ressources humaines des OSI françaises.

PENSER ET S'ORGANISER DIFFÉREMMENT

Le brusque développement de la crise liée à la pandémie a nécessité la mise en place d'espaces de réflexion et de plaidoyer innovants pour apporter des réponses adaptées. Deux espaces transversaux de travail ont été créés : l'un pour répondre rapidement aux impacts sur le terrain et dans les organisations, l'autre pour prendre le recul nécessaire à l'analyse et à la réflexion en vue de la sortie de crise.

CRÉATION DE LA TASKFORCE COVID-19

Dès le début de la crise sanitaire, notre collectif a mis en place un espace permettant de répondre rapidement aux conséquences sur les terrains opérationnels et au sein même des organisations. Les personnes représentantes des commissions Cofri et Humanitaire, et référentes pour le plaidoyer syndical, se sont réunies sous l'égide du président de Coordination SUD pour décider des actions en direction des pouvoirs publics et des organisations membres. Ce nouvel espace a rapidement sollicité Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, pour proposer dix mesures de soutien opérationnel et structurel en direction des actrices et acteurs de la solidarité internationale. Pour veiller

à la mise en œuvre de ces mesures, la taskforce Covid-19 a noué des échanges réguliers avec le MEAE et l'AFD. Des contacts ont parallèlement été pris avec nos organisations membres pour évaluer et porter les difficultés spécifiques auxquelles elles ont fait face dans ce contexte.

20 MILLIONS D'EUROS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS VULNÉRABLES

En réponse aux conséquences plurielles de la crise sur les populations les plus vulnérables et exposées dans le monde, des négociations ont été engagées avec le MEAE, le Centre de crise et de soutien (CDCS), et l'AFD portant sur les demandes d'appui financier renforcé pour la mise en œuvre de projets. Témoignant de la forte capacité de réaction des OSI, Coordination SUD a lancé un recensement des initiatives aboutissant à l'identification de 449 projets pouvant être rapidement mis en œuvre par plus de cent ONG, pour un besoin total de financement de 231 millions d'euros (sur 272 millions de projets). Tous ces projets avaient des objectifs à court ou moyen terme en réponse à la crise sanitaire et à ses effets économiques, sociaux et environnementaux. Ils concernaient 75 pays au total dont une grande majorité en Afrique. Si la recommandation de la taskforce Covid-19 portant sur la création d'un fonds en soutien aux OSC locales n'a malheureusement pas abouti, deux enveloppes de dix millions d'euros chacune ont cependant été octroyées respectivement au CDCS et à l'AFD, en réponse à nos propositions d'actions. Elles ont notamment permis de financer trente projets différents.

PENSER LE « MONDE D'APRÈS »

Concomitamment, un autre espace a vu le jour pour accompagner les réflexions sur les réponses à apporter à la crise sanitaire et ses conséquences, à tout le moins sur les questions soulevées par cette même crise. Réunissant l'ensemble des commis-



« Les ONG françaises se mobilisent pour faire face à la crise »

Communiqué de presse, Coordination SUD, le 25 juin 2020.
<https://bit.ly/3ekZha9>



© Khaula Jamil pour Action contre la Faim



© Coordination SUD



Crise Covid-19, Le Drian s'engage à défendre l'APD et à soutenir les initiatives de la société civile

Article suite à la rencontre avec Jean-Yves Le Drian, Coordination SUD, le 26 mai 2020.
<https://bit.ly/3vEYVkr>

sions thématiques et des coalitions partenaires de Coordination SUD, l'espace intercommission a produit douze fiches à usage interne sur les besoins des populations dans les pays tiers face à la pandémie. L'interlocution avec les pouvoirs publics a été enrichie de cette expertise, pour exiger une réponse internationale coordonnée, multidimensionnelle et financièrement sans précédent pour soutenir les populations les plus affectées. Des réflexions sur la situation post-crise ont également été lancées. Nul doute qu'elles alimenteront les travaux du collectif pour les prochaines années, en particulier en ce qui concerne les interdépendances de nos sociétés et la cohérence des politiques publiques. ●

INITIATIVE SANTÉ EN COMMUN

Coordination SUD a pris part au suivi de l'initiative Santé en commun de l'AFD. Cette initiative, dotée d'une enveloppe d'un milliard d'euros de prêts et de 150 millions d'euros de subventions pour 2020, vise à venir en aide aux pays les moins avancés dans la gestion de la pandémie, mais également à faire face à ses conséquences socio-économiques. Pour mettre en lumière l'étendue des besoins, Coordination SUD a procédé à un recensement de 449 projets pouvant être rapidement mis en œuvre par

plus de cent ONG en réponse à la crise covid dans 75 pays. L'ensemble de ces projets porte sur une multitude de thématiques et représente un besoin de financement de 231 millions d'euros. Au-delà des financements obtenus, ce recensement témoigne, à lui seul et si besoin était, des réelles capacités d'adaptation et de réaction des organisations de la société civile et de leur habilité à proposer des solutions en faveur des personnes les plus vulnérables et bien souvent exclues des mécanismes usuels d'appui et de soutien.

↘ **143** organisations

↘ **449** projets

↘ **75** pays

↘ **22** thématiques

↘ **270 millions**
d'euros de budget

↘ **231 millions**
d'euros de besoins
en financement



© Coordination SUD

CNSI, Paris,
le 20 février 2020.

5

ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET INFLUENCE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DES MOYENS À DÉFENDRE, UN CADRE D'INTERVENTION À PRÉSERVER

Le cadre d'intervention des OSC s'est très fortement dégradé en 2020 avec des contextes sécuritaires de plus en plus compliqués, un cadre réglementaire de plus en plus contraignant et des moyens encore trop limités au regard des besoins des populations et de leur capacité d'action.

DÉFENDRE LE DROIT D'INITIATIVE DES OSC

Si les financements transitant par les OSC ont globalement fortement augmenté (+ 23 % entre 2018 et 2019), cette évolution s'est largement faite au profit des financements à l'initiative de l'État, fondés sur des appels à projets répondant à la stratégie des pouvoirs publics français. Cette augmentation n'a pas bénéficié aux projets à l'initiative des OSC (CDCS ou dispositif Initiatives OSC de l'AFD) dont la part est passée de 48 % à 44 % entre 2018 et 2019. Visant à ce que 70 % des financements de l'APD transitant par les OSC soutiennent leur initiative, Coordination SUD s'est mobilisée en 2020 pour développer un argumentaire de défense et de promotion du droit d'initiative. Un des objectifs de ce plaidoyer étant de faire pleinement reconnaître ce droit d'initiative dans la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM), et ce par l'allocation de moyens dédiés significatifs.

PROTÉGER L'ESPACE HUMANITAIRE

Dans un contexte de démultiplication des situations de conflit et d'explosion des besoins humanitaires, les personnels des OSI, fortement impliqués pour apporter une aide vitale aux personnes vulnérables, subissent chaque année plus d'attaques tandis que le droit humanitaire est de plus en plus remis en cause. Cela entrave l'aide pour subvenir aux besoins des populations, et ce, malgré une contradiction flagrante avec le droit international humanitaire (DIH) et les principes d'humanité, de neutralité, d'indépendance et d'impartialité. En 2020, Coordination SUD, en particulier *via* la commission Humanitaire, a porté un plaidoyer actif sur le sujet auprès des pouvoirs publics (MEAE) et des conseiller·ères diplomatiques de l'Élysée rappelant que la meilleure protection des personnels réside dans le respect du DIH (des recommandations ont ainsi été compilées

TRAJECTOIRE DES FINANCEMENTS OSC

203 millions d'euros de financements publics français dédiés à l'initiative des OSC en 2019 sur un objectif de 353 millions d'euros pour Coordination SUD.

Une part encore insuffisante de 44 % dédiée aux dispositifs soutenant l'initiative sur l'ensemble de l'APD transitant par les OSC. Coordination SUD demande que cette part atteigne 70 %.



Les lois antiterroristes exposent les ONG humanitaires à la paralysie

Tribune publiée dans *Le Monde* le 17 janvier 2020. <https://bit.ly/3h2ktDo>

dans un document de positionnement). Après avoir affirmé lors de l'assemblée générale des Nations unies en septembre 2020 que la France construit avec les ONG françaises et ses partenaires internationaux une initiative pour assurer l'effectivité du droit international, la protection du personnel humanitaire et la lutte contre l'impunité, le président de la République a pris différents engagements lors de la Conférence nationale humanitaire (CNH) de décembre 2020 (cf. chapitre Humanitaire, p. 38). Notre collectif restera mobilisé en 2021 pour suivre et participer à la mise en œuvre de ces engagements tout en poursuivant son plaidoyer.

LIMITER LES IMPACTS DES MESURES ANTITERRORISTES

L'application des différentes réglementations internationales de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme – transposées dans les législations nationales, déclinées ou renforcées dans de nombreuses conventions de financement – a engendré de nombreuses contraintes pour les OSC ainsi que des risques opérationnels, sécuritaires, juridiques et même éthiques importants. Coordination SUD, notamment grâce à la mobilisation concertée de la commission Humanitaire et de la Cofri, a travaillé tout au long de l'année 2020 pour mener un plaidoyer engagé sur ce sujet, dans le cadre de la CNH mais également à travers l'instauration d'un dialogue renforcé avec les parlementaires et les pouvoirs publics (MEAE, AFD). Parmi les enjeux portés – mesures de dérogation concernant les régimes de sanctions ou facilitation des modalités de transferts bancaires – Coordination SUD s'est fortement mobilisée sur la question du criblage des bénéficiaires finaux de l'aide, demandant à la France de n'exiger aucun dispositif de la sorte dans le cadre des actions de solidarité internationale qu'elle finance. Coordination SUD a conforté sa position collective lors du CA de novembre en réaffirmant son opposition à toute forme de criblage des bénéficiaires finaux. En outre, la CNH a été l'occasion pour les ONG françaises de poser ce principe de non criblage des bénéficiaires finaux pour qu'il soit pleinement appliqué à toute action humanitaire. Toutefois, ces mêmes questions continuent d'impacter les actions de développement ; certaines conventions de financement de l'AFD s'en trouvant bloquées. 2021 sera l'occasion pour Coordination SUD de poursuivre ce plaidoyer et de porter ainsi le principe de l'inconditionnalité de l'aide, cher à toute forme d'action sociale, y compris dans sa déclinaison internationale. ●

UNE DÉMULTIPLICATION DES ENJEUX HUMANITAIRES

La pandémie de la Covid-19 amplifie massivement les besoins des populations et complique le contexte d'intervention des organisations humanitaires, d'autant plus que leur capacité d'action se trouve entravée par la réduction de l'espace humanitaire et l'augmentation des attaques contre leurs personnels.

tion, poursuite du dialogue bancaire, etc.), ont été déclinées dans un plan d'action interministériel. Coordination SUD sera impliquée tout au long de l'année 2021 dans le suivi et la mise en œuvre de ces engagements. La commission Humanitaire poursuivra en 2021 le développement des collaborations initiées en 2020 avec plusieurs plateformes d'ONG et réseaux concernés par les mêmes problématiques : Venro, Bond, Voice, Concord, ICVA, etc., afin de mener des actions de plaidoyer communes à différents niveaux : national, européen et international.

CONFÉRENCE NATIONALE HUMANITAIRE (#CNH) : DES PREMIÈRES AVANCÉES

Un plaidoyer intense a été mené par la commission Humanitaire en préparation de la Conférence nationale humanitaire (CNH) co-organisée par le MEAE et Coordination SUD. Engagées au sein de groupes de travail thématiques, nos organisations ont porté, à travers une note de positionnement, des recommandations opérationnelles pour répondre aux différents enjeux : *nexus* humanitaire-développement-paix, intégration des enjeux environnementaux et climatiques à l'action humanitaire, impacts de la crise Covid-19, respect du DIH et lutte contre l'impunité, impacts des mesures antiterroristes. Pour la première fois, le président de la République a participé à cette conférence, qu'il a conclue par un discours et plusieurs engagements, dont certains répondent aux préoccupations des ONG, également impliquées dans leur mise en œuvre. Concernant la protection de l'espace humanitaire et l'atténuation de l'impact des mesures antiterroristes, les ONG souhaitent que la France aille plus loin. Un plaidoyer actif sur ces enjeux se poursuivra donc en 2021.

VERS UN PLAIDOYER EUROPÉEN ET INTERNATIONAL COMMUN

Les annonces présidentielles faites lors de la CNH (organisation d'une conférence internationale humanitaire, amélioration des dispositifs de sanction contenus dans les régimes de sanc-



© Coordination SUD

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE « FEMMES HUMANITAIRES »

Cette année, la Conférence nationale humanitaire a aussi été l'occasion de mettre en lumière le rôle majeur et l'engagement des femmes dans l'action humanitaire à travers la présentation d'une exposition photographique du MEAE sur les grilles du Quai d'Orsay à Paris et en ligne.

RÉPONDRE AUX ENJEUX OPÉRATIONNELS DES TERRAINS

Face à la démultiplication des enjeux opérationnels induits par la crise Covid-19 (accès aux populations, acheminement du matériel, déplacements des personnels), la mutualisation des ressources et des expertises s'est révélée indispensable pour relever les multiples défis et répondre aux besoins croissants des populations. Dans la poursuite du dialogue entre les actrices et acteurs humanitaires et le CDCS qui a permis d'impulser l'instauration du pont aérien humanitaire piloté par le Réseau logistique humanitaire (RLH) et financé par Echo, la mise en place d'un groupe de travail a été formalisée. Il est copiloté par la commission Humanitaire de Coordination SUD et le CDCS. Il se réunit chaque mois pour effectuer un suivi des crises à travers la remontée des informations du terrain et coconstruit des réponses opérationnelles avec ses membres sur ces mêmes zones de crise. ●

UN DIALOGUE À DISTANCE AVEC L'AFD

Le dialogue avec l'Agence française de développement s'est concentré sur les conséquences de la crise sanitaire pour adapter au mieux les modalités de financements des OSC et l'exercice de leurs activités. Celui sur les enjeux transversaux et sectoriels communs n'a pas été approfondi, en partie du fait de la crise sanitaire.



Dans le camp de Bardaresh, au Kurdistan irakien.

DIALOGUE CIT-OSC EN SUSPENS

La crise sanitaire et ses effets ont perturbé le dialogue avec l'AFD pour lequel notre collectif s'était fortement mobilisé en 2019 en contribuant aux cadres d'intervention stratégiques de l'AFD, et tout particulièrement au cadre d'intervention transversal pour les organisations de la société civile (CIT-OSC). Des difficultés ont été rencontrées pour interagir avec les directions et les services de l'AFD concernés par nos sujets, notamment avec la direction des opérations (DOE) pour les financements hors direction des Partenariats (DPA-OSC) ou encore la cellule Lien social, à tout le moins dans ses dimensions « jeunesses ». Ainsi, la crise liée à la pandémie a fait passer au second plan des enjeux au cœur des préoccupations des OSC : financements, droit d'initiative, partenariats, territoires, jeunesses. Avec l'appui de Coordination SUD, les représentants et représentantes des OSC veulent désormais un dialogue source de résultats concrets qui dépasse, même s'ils sont utiles, les échanges d'expériences et partages de pratiques.

DES AVANCÉES MALGRÉ LE CONTEXTE DE CRISE

En dépit du ralentissement du dialogue établi dans le cadre du CIT-OSC, des réunions avec la DPA-OSC ont été organisées pour discuter des impacts de la crise sur les organisations bénéficiaires du dispositif Initiatives OSC. Ce dialogue a permis d'aboutir à une adaptation des procédures de gestion des contrats en cours pour plus de souplesse, notamment en cas de report des activités, comprenant adaptation des plans d'activités et validation de dépenses non prévues dans les budgets initiaux. Par ailleurs, les modalités de financement des projets dans le cadre de l'AMI 2020 ont sensiblement évolué, notamment à travers la prolongation d'un mois de l'appel à mani-

festation d'intérêt, l'évolution du taux de cofinancement des projets de terrain passant de 50 à 55 %, la mise en place d'un taux unique de 14 % pour les coûts indirects et l'abandon de l'exigence de cofinancements privés.

VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE DIALOGUE ?

Le dialogue à la hauteur du partenariat entre Coordination SUD et l'AFD reste un enjeu majeur. Les multiples modalités existantes peuvent en effet nécessiter une structuration renforcée de ces échanges autour de priorités clairement définies, avec des objectifs précis, et ce en associant l'ensemble des parties prenantes pertinentes : OSC, différentes directions de l'AFD, ministères, collectivités locales, etc. Coordination SUD s'attachera en 2021 à favoriser les évolutions nécessaires pour renforcer le dialogue avec l'AFD et permettra aux OSI de bénéficier de conditions d'exercice de leur activité pour prendre et assumer pleinement leur rôle et leur place d'actrices de la politique française de solidarité internationale. ●

STRATÉGIE 100 % LIEN SOCIAL

Attendue de longue date, la stratégie 100 % lien social de l'AFD a été présentée en fin d'année aux OSC. Si une réelle concertation n'a finalement pas été organisée, plusieurs organisations membres de notre collectif se sont mobilisées, car la lutte contre les inégalités multidimensionnelles

est constitutive de nos organisations. Les commissions Jeunesses et solidarité internationale et Genre et développement ont soumis des propositions écrites d'amélioration du texte et des indicateurs, et organisé des réunions avec la cellule Lien social pour les discuter.

ANNÉE CLÉ POUR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'année 2020 reste marquée par une actualité nationale forte en matière de solidarité internationale, à laquelle Coordination SUD et ses membres ont pleinement contribué. De la LOP-DSLIM et du PLF 2020 au sommet « Finances en commun », les ONG françaises ont su se mobiliser, à la hauteur des enjeux.

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE SUR LA #LOP-DSLIM

Longtemps attendue par les ONG françaises, la loi d'orientation et de programmation pour le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) a enfin été présentée en Conseil des ministres le 16 décembre 2020 avant d'entamer son parcours législatif. Initialement programmée pour les premiers trimestres de la l'année, la présentation de cette loi par l'exécutif aura donc attendu décembre. Coordination SUD a continué sans relâche à déployer tous ses efforts tout au long de cette année décisive, pour que la loi soit à la hauteur des nombreuses attentes suscitées. Articulé autour de cinq revendications principales, le plaidoyer mené tout au long de cette séquence a été intense. Coordination SUD a su interpellier régulièrement l'exécutif pour qu'il fasse de la loi une priorité. Que ce soit par la motion votée lors de l'assemblée générale d'octobre ou la tribune signée par plus de trente organisations et publiée en décembre, le message est resté le même pour que la solidarité internationale soit au cœur des priorités des politiques française et internationale.

UN DERNIER #PLF DÉCISIF

Du fait de la crise sanitaire, la pandémie est un rappel brutal du coût de l'inaction française, et plus globalement internationale, en matière d'aide publique au développement (APD). Loin de l'engagement de la France, vieux de cinquante ans, à atteindre 0,7 % de son revenu national brut (RNB) dédié à l'APD, Coordination SUD a appelé, lors de l'examen du projet de loi de finances (PLF), l'exécutif à en accroître les moyens dédiés. Avec 84 amendements déposés par 185 député-e-s, no-



VU sur le WEB

Lettre ouverte de Coordination SUD et ses membres au président de la République. Paris, le 14 décembre 2020. <https://bit.ly/3f8uhdC>

tamment sur la taxe sur les transactions financières (TTF), une dizaine de réunions de plaidoyer et une note d'analyse, Coordination SUD a pleinement investi ce chantier majeur. Si l'opposition du gouvernement sur nos propositions a rendu complexe leur appropriation par les parlementaires,

« L'année 2020 fut singulière. En pleine crise sanitaire, Coordination SUD s'est mobilisée sur la loi de finances 2021 pour garantir l'augmentation de l'aide publique au développement. La reprise des travaux sur la loi relative au développement solidaire semble montrer que la France a pris conscience des conséquences désastreuses provoquées par la pandémie sur les avancées des dernières décennies contre la pauvreté et les inégalités. C'est en temps de crise que l'on mesure la grandeur des efforts. »



CÉCILE DUFLLOT

Directrice générale d'Oxfam France et référente de la commission APD et financement du développement au conseil d'administration de Coordination SUD.



© Coordination SUD

Article, Coordination SUD, "Aide publique au développement, une hausse insuffisante face aux conséquences de la Covid". Paris, le 28 septembre 2020.

les débats qu'elles ont suscités ont permis de préparer l'examen de la LOP-DSLIM en martelant un message clé : au-delà des mots, l'engagement de la France se mesurera à la hauteur des moyens qu'elle consacrera à la solidarité internationale.

SOMMET FINANCE EN COMMUN

Sous l'impulsion de l'Agence française de développement et dans le contexte de la pandémie, des crises socio-économiques et climatiques mondiales, s'est tenu le premier sommet des banques publiques de développement. Du 9 au 11 novembre à Paris, les 450 banques publiques de développement du monde entier se sont réunies pour discuter de leur rôle, leur ambition, leurs défis et leurs opportunités. Coordination SUD, représentée par son président Philippe Jahshan, s'est pleinement investie dès l'annonce de ce sommet, en siégeant au sein du comité exécutif mis en place par l'AFD. En s'associant notamment à l'appel de plus de 320 organisations de la société civile et en agissant en pleine complémentarité avec Forus, la plateforme internationale des plateformes nationales d'OSC, et le Rac, Coordination SUD a porté les recommandations appelant les banques

publiques de développement à transformer leurs modèles de financement. Si la déclaration des banques publiques de développement affirme l'ambition de présenter une réponse collective aux défis mondiaux, avec des financements à court et long termes pour l'Agenda 2030 des ODD et l'Accord de Paris sur le climat, Coordination SUD regrette que cette même déclaration n'inclut pas certains éléments pour un développement juste, inclusif et durable. Ces éléments essentiels sont, notamment, la reconnaissance du rôle clé de la société civile, avec la création de mécanismes participatifs au sein des gouvernances des banques publiques de développement ou encore le soutien et le rôle central du secteur public non lucratif permettant de développer des services sociaux essentiels, inclusifs et accessibles. ●



Loi Développement solidaire : les ONG membres de Coordination SUD votent NON au report. ”

Motion adoptée en AG à l'unanimité des organisations membres de Coordination SUD. Paris, le 8 octobre 2020.
<https://bit.ly/3tnRTyO>

FAIRE VIVRE L'EUROPE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Malgré les ambitions géopolitiques de la Commission européenne, la solidarité internationale a pâti de négociations laborieuses sur le budget européen pluriannuel post 2020. Avec Concord, la commission Europe a tenté de rehausser les ambitions en accord avec l'Agenda 2030 et fait face aux conséquences de la pandémie de Covid-19.

UN NOUVEAU BUDGET PASSÉ AU CRIBLE

Adopté *in extremis* en décembre 2020, le nouveau budget 2021-2027 de l'Union européenne fait de la solidarité internationale l'une des grandes perdantes du compromis final. Aux côtés de nos partenaires européens, notre collectif a tout au long de l'année interpellé les pouvoirs publics français pour que l'aide internationale soit à la hauteur des ODD et des défis de la crise sanitaire dans les pays partenaires. La commission Europe a ainsi tenu dix réunions officielles avec l'Élysée et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, élaboré deux communiqués de presse et adapté son plaidoyer avec la création en avril 2020 du plan de relance européen pour faire valoir ces enjeux. En vain.

À ces coupes s'ajoutent des orientations politiques contestables pour le nouvel instrument d'aide extérieure (géographisation de l'aide, ciblage migration, implication du secteur privé dans l'humanitaire et le développement) dont les conséquences seront analysées dans une note de Coordination SUD à paraître en 2021.

EN ROUTE POUR LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE L'UE

La France assumera la présidence du Conseil de l'Union européenne de janvier à juin 2022, soit en même temps que la campagne pour les élections présidentielle et législatives françaises. Afin de s'assurer que les sujets de solidarité internationale ne seront pas relégués au second plan et pour influencer l'agenda, la commission Europe a travaillé dès 2020 à un plan d'action et des priorités à mettre en avant auprès des pouvoirs publics français.



© Coordination SUD

Article, Coordination SUD, "Budget européen : la solidarité internationale victime du compromis final". Paris, le 21 juillet 2020.

PACTE EUROPÉEN SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

La Commission européenne a publié le 6 octobre 2020 son nouveau pacte sur les migrations, lançant les négociations au sein de l'UE pour de nouvelles orientations politiques et dispositions législatives sur le sauvetage, l'asile ou l'accueil des personnes migrantes. En lien avec Concord, Coordination SUD suivra de près ces discussions en 2021 et qui seront à l'agenda de la présidence

française du Conseil de l'Union européenne en 2022, notamment sur le volet des partenariats internationaux. Tout comme pour le suivi du nouvel instrument d'action extérieure, qui consacra 10 % de ses financements aux migrations, notre collectif s'assurera que ces partenariats de l'UE aillent toujours dans le sens du respect des droits fondamentaux et des besoins des populations en situation de migration.



© Solidarités International

Aide en eau et nourriture à destination de Vénézuélien·nes en fuite pour la Colombie, Bochalema (Colombie).

Assumée de manière tournante par un État membre tous les six mois, la présidence du Conseil de l'UE a en charge de faire avancer l'agenda législatif et politique européen, tout en impulsant des sujets politiques propres. Coordination SUD y voit donc l'occasion pour la France de faire vivre l'Europe de la solidarité, en associant pleinement les organisations de la société civile européenne et des pays partenaires.

Ce plaidoyer institutionnel sera couplé d'un projet de mobilisation des plateformes d'ONG françaises, tchèques et suédoises (pays qui assumeront la présidence du Conseil après la France), en lien avec Concord, autour des grands enjeux de solidarité internationale. Appelé EU Presidency Project, ses contours ont déjà fait l'objet de séances de travail en 2020, qui se poursuivront en 2021. ●

« Les coupes budgétaires laissent l'Europe sans marge de manœuvre pour venir en soutien aux pays en développement et souffrant de crises humanitaires, dans le contexte à venir des crises économiques et sociales liées à la pandémie de Covid-19. C'est une politique de courte vue que nous déplorons. »

PHILIPPE JAHSHAN,

communiqué de presse "Budget européen : la solidarité internationale victime du compromis final". Paris, le 21 juillet 2020.



Information santé Covid. Mongolie, 2020.

CINQ ANS APRÈS L'ACCORD DE PARIS, L'AMBITION CLIMATIQUE TOUJOURS ABSENTE !

Les impacts des changements climatiques se font de plus en plus dévastateurs. Avec eux, s'accroît la vulnérabilité des populations qui les subissent tandis que les capacités d'absorption des écosystèmes diminuent. La crise sanitaire de 2020 a particulièrement mis en exergue le manque de résilience et l'interdépendance de nos sociétés.

cohérence des politiques publiques françaises et la mise en œuvre effective des engagements pris, à l'échelle nationale et internationale en matière de lutte contre les changements climatiques, avec une articulation autour des objectifs de développement durable (ODD). Pour sa première version, cet outil se concentre sur l'ODD 5, l'ODD 7 et l'ODD 15 avec l'ODD 13, la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions, en trame de fonds.

ACTION CLIMATIQUE ET ODD : UNE INTERACTION ESSENTIELLE

Dans le cadre du Projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat (2019-2022), la commission Climat et développement (CCD) anime une réflexion collective et pose les bases d'un dialogue institutionnalisé entre les acteurs et actrices françaises de développement-climat. Pour ce faire, ont débuté en 2020 les travaux autour d'un baromètre d'analyse visant à évaluer la

LA CRISE SANITAIRE ÉCLIPSE L'AMBITION CLIMATIQUE

À l'échelle mondiale, le report de la Cop26 à 2021 est inquiétant au vu de l'objectif de révision de l'ambition des États. Ces modifications de calendrier ont également impacté les activités de la CCD en repoussant plusieurs d'entre elles, notamment la présentation du baromètre d'analyse. Les travaux sur le baromètre se poursuivront en 2021 pour enrichir les actions de plaidoyer en vue de la Cop26 et pour continuer d'inciter la France à faire preuve d'ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique sur la scène internationale.



Électrification solaire d'un lotissement à Daanbantayan aux Philippines, 2016.



Inondations au Tchad dans la province du Batha.



Forage du centre de santé de Wari Maro au Bénin, 2020.

RENFORCER ET VALORISER L'EXPERTISE DES ONG

Trois ateliers d'échanges entre pairs, autour de thématiques spécifiques ont permis de capitaliser sur les bonnes pratiques et de chercher collectivement des solutions face aux défis rencontrés sur le terrain. A titre d'exemple, l'atelier sur la prise en compte du genre dans les projets de lutte contre les changements climatiques a mis en évidence les facteurs de réussite et des points de blocage de plusieurs projets. Si la prise en compte du genre est nécessaire pour assurer l'efficacité du projet et améliorer des co-bénéfices sociaux, le manque de moyens humains et financiers peut empêcher la conception d'activités propres au genre.

Pour accompagner les OSC, les bailleurs de fonds et les organismes décideurs publics dans l'appropriation de connaissances sur le climat, la CCD a produit cinq notes d'actualité et de décryptage, en collaborant avec des réseaux spécialisés, comme le Réseau action climat - France, avec qui Coordination SUD a conclu un accord définissant la collaboration et les modalités de travail communes. ●

« Si la crise sanitaire actuelle semble avoir occulté temporairement les enjeux liés au dérèglement climatique généralisé, les impacts de ce dernier sont bien là, avec pour conséquence des risques de pandémies mis en lumière. Face à une ambition politique internationale faible, le rôle de la société civile est toujours plus prégnant. Renforcer les capacités et influencer les décideuses et décideurs sont deux des principaux objectifs de la commission Climat et développement de Coordination SUD ; objectifs qu'elle poursuit constamment depuis de nombreuses années ! »



CAMILLE ANDRÉ,
Geres, chef de file de la CCD.

POUR UNE RÉELLE DIPLOMATIE FÉMINISTE

La France voulait faire de 2020 l'année des féminismes à l'échelle internationale mais la pandémie de Covid-19 en a décidé autrement. Malgré le report du Forum Génération Égalité, Coordination SUD a rappelé ses attentes pour faire vivre les principes féministes d'une politique étrangère.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE : QU'EST-CE QUE ?

À l'occasion de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Haut conseil à l'égalité s'est intéressé à la diplomatie féministe prônée par la France depuis 2018, dans la continuité d'États pionniers comme le Canada ou le Suède. Il a ainsi sollicité l'expertise de différentes actrices et acteurs à ce sujet, dont la commission Genre et développement de Coordination SUD. Cela fut l'occasion pour nos membres de reconnaître les efforts faits par la France en termes de discours et d'affichage politique sur l'égalité de genre, tout en pointant un certain nombre de défaillances : manque de cohérence des politiques extérieures sur l'égalité de genre, absence de budget dédié et de cible ambitieuse pour l'APD « marquée genre », défaut d'appropriation des enjeux par les fonctionnaires, manque de soutien financier pour la participation effective des mouvements féministes. De quoi poursuivre le dialogue avec le gouvernement français pour une meilleure prise en compte de l'égalité de genre en vue du Forum Génération Égalité, reporté en 2021 en raison de la crise sanitaire, pour célébrer les 25 ans de la Déclaration de Pékin sur les droits des femmes.

CIBLER L'APD POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Méthode phare de prise en compte des enjeux d'égalité dans les projets humanitaires et de développement, les marqueurs « égalité femmes-hommes » de l'OCDE ont fait l'objet d'une analyse approfondie de la commission Genre et développement. Ses membres ont produit une étude précisant la méthode de comptabilisation employée

FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

Annoncé par Emmanuel Macron en février 2019, le fonds de 120 millions d'euros pour les mouvements féministes des pays partenaires a finalement été créé en juin 2020 grâce à la pression des OSC. Censé soutenir le renforcement et la mise en réseau des organisations féministes dans toute leur diversité, ce fonds a fait l'objet d'une douzaine de réunions internes à Coordination SUD et avec les pouvoirs publics impliqués (MEAE et AFD) pour déterminer

conjointement son cadre stratégique et les appels à projets qui en sont issus. La commission Genre et développement y a défendu une gouvernance plus inclusive du fonds, comprenant les OSC françaises et des pays partenaires, ainsi qu'une plus grande flexibilité des financements pour atteindre jusqu'aux mouvements féministes les moins formalisés et les plus éloignés de ce type de fonds, et ainsi correspondre au mieux à leurs besoins.

par Coordination SUD. Cette étude a permis de pointer les efforts considérables que la France aura à produire pour fournir une APD digne de la diplomatie féministe qu'elle affiche désormais comme ambition. Présenté à la délégation aux droits des femmes du Sénat et au Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dès 2020, ce travail a nourri le plaidoyer global de Coordination SUD dans le cadre de la loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales. La cible d'APD « marquée genre » que Coordination SUD souhaite voir inscrite dans ce texte a ainsi été argumentée et sera défendue lors de l'examen parlementaire de la loi en 2021. ●



© Futur au présent

Aissatou, prise en charge à la Maison de l'éducation, Ziguinchor (Sénégal).



© Plan International France

Kadidiatou Diani, joueuse du PSG et de l'équipe de France de football. Ambassadrice de l'ONG Plan International France.



© Vincent Reynaud-Lacroze / Aide et Action

Laos, mars 2020. Au Laos, il existe officiellement 68 groupes ethniques.



© Clément Darveau

PLACE AUX JEUNES DANS LES SOLIDARITÉS INTERNATIONALES !

La promotion de l'intégration des jeunesses en tant qu'actrices des changements sociaux, politiques et économiques est au cœur du projet triennal (2019-2022) « Place aux jeunes ! » de la commission Jeunesses et solidarité Internationale (JSI), financé par l'AFD. Ce projet œuvre à une meilleure appropriation de l'approche « jeunesses actrices » par les organisations de solidarité internationale.

LA PRISE EN COMPTE DES JEUNESSES DANS LE SECTEUR

Une première étape de ce projet a abouti en 2020 avec la publication d'un état des lieux basé sur l'analyse de travaux, initiatives et bonnes pratiques des organisations en France et à l'international sur la prise en compte des jeunesses à tous les niveaux (projet, organisation, gouvernance) mais aussi des difficultés et des besoins qu'elles peuvent exprimer. Pour mener à bien cette étude, 75 personnes, tous âges confondus, salariées, bénévoles, volontaires ou administratrices de seize organisations de solidarité internationale, de jeunesses et d'éducation populaire ont répon-



Document de position, adopté par le CA de janvier 2020. Paris, édition juin 2020.
<https://bit.ly/3yjieCb>

du à un questionnaire et participé à huit ateliers d'échanges et de réflexions. L'étude, qui présente des recommandations destinées aux OSI pour favoriser leur prise en compte des jeunesses, sera actualisée annuellement, permettant à la commission JSI de développer une offre de formation répondant aux besoins recensés ainsi que des actions de renforcement de capacités.

UN ACCOMPAGNEMENT PAR LES MEMBRES

Le projet « Place aux jeunes ! » propose aussi des dispositifs d'accompagnement par les pairs. En 2020, deux organisations ont ainsi pu expé-



© Clowns sans frontières

Voyage au sein d'une bulle de répit circassienne par l'art du clown. Philippines.

rimiter de nouvelles formes de mobilisation et participation des jeunes grâce à un fonds d'appui dédié. Ces expérimentations constituent un premier tremplin vers un changement durable des pratiques des organisations pour une meilleure prise en compte des jeunes, de manière transversale. Soutenu par l'AFD, ce dispositif permet aux organisations membres de la commission JSI d'en accompagner d'autres dans la transversalisation des questions de jeunesse, actrices de la solidarité internationale, ici et là-bas. En 2021, quatre organisations seront accompagnées dans le cadre de ce dispositif.

JEUNESSES ET COVID-19

Durant la crise liée à la pandémie, les membres de la commission Jeunes et solidarité internationale de Coordination SUD ont insisté sur l'importance de donner la parole aux jeunes. C'est à travers un webinaire que cinq personnes jeunes engagées ici et là-bas ont témoigné des conséquences de la crise sur leurs activités, la mobilisation des jeunes et leur conception des solidarités de demain. Ces récits montrent à la fois une pluralité et une diversité d'engagements des jeunes dans le monde mais également leur mobilisation sans relâche dans la réponse aux crises que nos sociétés traversent. Ces jeunes revendiquent également leur pleine participation à l'élaboration des politiques publiques et demandent à « avoir une place réelle et reconnue pour travailler avec les décideuses et décideurs et repenser le monde » (Léonard Ly Tri, bénévole au département international des Scouts et Guides de France). ●

« En 2020, La commission s'est redynamisée et structurée en groupes de travail sur la formation, l'échange de pratiques et le plaidoyer pour répondre aux ambitions du projet "Place aux Jeunes !" intégré dans son plan d'action et aux besoins des membres. »



ANAÏS MESNIL,
cheffe de file de la commission JSI
et coordinatrice du projet porté par
Engagé-e-s et Déterminé-e-s.



© Vincent Reynaud-Lacroze / Aide et Action

Sénégal, mai 2017. Au Sénégal, les inégalités scolaires persistent entre filles et garçons.

MIGRATIONS : CAP VERS UN DISCOURS RESPONSABLE

En 2020, différentes initiatives des pouvoirs publics français et européens ont amené à considérer les mobilités sous un angle purement sécuritaire. Coordination SUD s'est fortement mobilisée contre ces tentatives, en rappelant le rôle essentiel des personnes migrantes dans nos sociétés, ici et là-bas.

LA LUTTE CONTRE L'INSTRUMENTALISATION DE L'AIDE

Une grande victoire pour notre collectif ! Après plusieurs interpellations du gouvernement et des parlementaires, le projet de loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales ne contient plus de référence à l'utilisation de l'aide publique au développement comme « un levier essentiel du dialogue migratoire avec les pays en développement⁵ ». L'APD en sort ainsi renforcée dans son objectif premier de lutte contre les inégalités, en écartant dérive sécuritaire et contrôle des frontières. Le projet de loi mentionne également que la France encourage les initiatives des diasporas, reconnues comme actrices essentielles de développement. La commission Migrations de Coordination SUD continuera sa mobilisation pour une approche positive des mobilités et contre l'instrumentalisation de l'aide à des fins de gestion des migrations dans le cadre des examens parlementaires de la loi en 2021.

COMPRENDRE LES ENJEUX APD - MIGRATIONS

Faire corps contre un discours nécessite d'avoir une compréhension commune des arguments le soutenant. Afin de mieux appréhender la façon dont l'aide publique au développement est aujourd'hui utilisée comme un instrument des politiques migratoires, la commission Migrations a mené un travail d'analyse en lien avec la commission Aide publique au développement et financement du dé-

veloppement. La note issue de ces recherches détaille l'inclusion des frais d'accueil des personnes migrantes dans la comptabilisation de l'APD française ainsi que les logiques de détournement et conditionnalité. Partant de cette analyse, cette note propose par ailleurs diverses recommandations en termes de politiques publiques. Plus de cinquante personnes ont participé à un webinaire de mise en discussion de cette note avec Marion Galissard d'Action contre la Faim, Flore Gubert de l'IRD et Matthieu Tardis de l'Ifri. Forte de cette appropriation, la commission Migrations poursuivra ses travaux d'analyse et de recherche en 2021 sur la cohérence des politiques migratoires liant la France.

COVID-19 : RECONNAÎTRE LE RÔLE DES PERSONNES MIGRANTES

Surreprésentées dans les métiers dits « essentiels », particulièrement exposées à la Covid-19 et mobilisées dans de nombreuses actions solidaires avec leur territoire d'origine, les personnes issues des migrations ont joué un rôle trop souvent invisible mais crucial dans la réponse à la pandémie. C'est pour mettre en avant ce rôle que Coordination SUD, aux côtés d'autres actrices et acteurs, a publié une tribune dans *Ouest France* intitulée « Solidaires ici, solidaires là-bas ».



« Les personnes issues des migrations ont pris une place éminente dans notre réponse collective aux défis lancés par la pandémie. Agissant ainsi, elles ont pleinement trouvé leur place dans le récit national, au sein de la société française. Il leur revient que cette place soit aujourd'hui pleinement reconnue. »

Extrait de la tribune publiée dans *Ouest-France* le 14 août 2020.
<https://bit.ly/3f5qcqB>

Travaillée dans le cadre du groupe de travail « Discours informé et responsable » du cadre national de suivi du plan d'action Migrations internationales et développement, cette tribune a permis de rassembler les voix d'associations, centres de recherche (CNRS, ICM, Ifri) et institutions (AFD, Expertise France) pour mettre en avant les apports essentiels des personnes migrantes à nos sociétés interdépendantes. ●



Notes de SUD #27, "Comment l'aide publique au développement est-elle utilisée pour servir les politiques migratoires". Paris, édition décembre 2020.

5. Cf. projet de loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, version février 2020.



© Plan International France

L'AGROÉCOLOGIE POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

En cette année marquée par la crise sanitaire, qui se superpose à de nombreuses crises latentes, y compris alimentaires, les organisations membres de la commission Agriculture et alimentation (C2A) se sont mobilisées pour promouvoir une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus durables, justes et résilients.

L'AGROÉCOLOGIE AU CENTRE DU DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Faute d'améliorer les conditions de vie des paysans et paysannes du Sud ou de diminuer la faim et la malnutrition, l'industrialisation des systèmes agricoles et alimentaires, a, au contraire, participé à l'augmentation de la pauvreté rurale, à la dégradation de l'environnement et à la perte de qualité nutritionnelle des aliments. Face à cela, les membres de la C2A défendent et promeuvent sans relâche une transition agroécologique paysanne et solidaire. Au sein du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (Gisa), la C2A a suivi les négociations du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour l'adoption de recommandations politiques sur l'agroécologie et investi les questions de nutrition et des systèmes alimentaires, en préparation des négociations des directives volontaires du CSA, débutées en 2020.



© Solidarités International

Projet de développement des filières agricoles, République démocratique du Congo, 2020.

Fruit de cette mobilisation, une note de recommandations pour une transformation radicale des systèmes agricoles et alimentaires a été publiée début 2021.

UN DIALOGUE RENFORCÉ AVEC LES PARTENAIRES DU SUD

Un important travail a été lancé en 2020, avec la réalisation d'une cartographie des OSI ouest-africaines investies sur des plaidoyers en faveur de l'agroécologie. La publication présentera ces réseaux, leur positionnement et leur stratégie de plaidoyer, et proposera des recommandations concrètes pour renforcer ces réseaux. Favorisant une meilleure connaissance des acteurs et actrices, cette cartographie est également porteuse d'une meilleure coordination, d'un renforcement des actions et positionnements conjoints, en créant les conditions initiales d'un dialogue renforcé avec des partenaires du Sud. Cette étude constitue une étape préliminaire au développement d'un second volet, plus opérationnel, pour améliorer les capacités à défendre l'agroécologie en Europe comme en Afrique de l'Ouest.

#GENRE ET #AGRICULTURE

Partout dans le monde, les femmes jouent un rôle prépondérant dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Pourtant, les normes patriarcales do-

ADHÉSION À LA PLATEFORME « POUR UNE AUTRE PAC »

Depuis 2018, la C2A mène différents travaux sur le sujet de la Politique agricole commune (PAC). En novembre 2019 une étude pointait ses conséquences négatives pour les paysannes des pays du Sud, qui contreviennent aux politiques d'aide au développement et de respect des droits humains.

Afin de renforcer le poids de ses messages portés, Coordination SUD a adhéré en 2020 à la Plateforme « Pour une autre PAC ». Composée de 46 organisations, la plateforme constitue un espace commun de réflexion et d'action, dans la perspective d'une refonte de la PAC.

minantes rendent invisible l'importance de leur travail, les marginalisent dans l'accès au foncier et les excluent encore trop souvent des filières et des coopératives de commerce équitable. La C2A a produit deux notes sur ce sujet en 2020 : « Genre et filières agricoles d'exportation : atouts, limites et enseignement du commerce équitable » et « L'égalité femmes-hommes dans l'accès à la terre, condition prioritaire d'une agriculture durable », elle a porté ses recommandations au sein du sous-groupe Genre du Gisa en préparation des directives volontaires du CSA relatives au genre pour influencer le positionnement de la France. ●



2. NOS FINANCES

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

2020 présente un volume d'activité d'un peu plus de 2 millions d'euros et un résultat négatif d'environ 1 000 euros (après 69 k€ de résultat positif en 2019). Elle correspond à l'année 1 du projet d'intérêt général 2020-2022 financé par l'AFD. De par le modèle économique de Coordination SUD, le résultat négatif constaté s'explique par une moindre mobilisation de « ressources », du fait des impacts de la crise Covid-19, générant moins de coûts indirects en lien avec les projets cofinancés et permettant donc une moindre couverture des frais généraux de structure. Enfin, si Coordination SUD reste, en 2020, la structure porteuse juridiquement de la subvention de l'Union européenne à Forus (achevée fin juin 2021), les commentaires et graphes ci-après ne portent que sur les seules données budgétaires de l'activité de Coordination SUD.

EMPLOIS

Le total des emplois, valorisations comprises, est en baisse de 5 % par rapport à 2019. Cet écart s'explique du fait que 2019 était une année de clôture de triennal alors que 2020 est une année de démarrage, traditionnellement plus modérée en termes de mise en œuvre. Les rubriques principales des emplois sont constituées des ressources humaines (42 %), des subventions accordées (Frio, 14 %) et des dépenses d'activité (13 %) ; les valorisations représentant 12 % de ce même total. Plus de 80 % du total des emplois (cf. graphique « Répartition des emplois ») concernent en premier lieu les plaidoyers syndical (12 %) et politique (15 %), vient ensuite le renforcement et la formation (46 %) et la vie associative (10 %). Les trois quarts de l'appui aux ONG se font via le dispositif Frio ; les formations en représentant un cinquième. Enfin, le plaidoyer syndical, avec 44 % du total des dépenses de plaidoyer (après 40 % en 2019), poursuit son affirmation au sein de Coordination SUD.

RESSOURCES

2020 est la première année de mise en œuvre du triennal 2020-2022 financé à 60 % par l'AFD. À côté de ce financement, se retrouvent les cotisations des membres, les recettes d'activité et les financements privés (Fondation de France, Fondation Crédit coopératif, etc.) représentant respectivement 13 %, 7 % et 6 % du total des ressources, valorisations comprises (12 %). Les ressources propres de Coordination SUD représentent près de 20 % des ressources totales, valorisations comprises.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le total des produits s'élève à 3 330 765 euros en 2020, soit une augmentation d'environ 70 000 euros par rapport à 2019. Les charges se montent à 3 331 796 euros ; ces deux totaux incluant la subvention reçue par UE et rétrocédée à Forus. Finalement, le compte de résultat présente un déficit de - 1 031 euros, présentant ainsi un quasi-équilibre après une année fortement impactée par les conditions imposées par la crise sanitaire.

BILAN

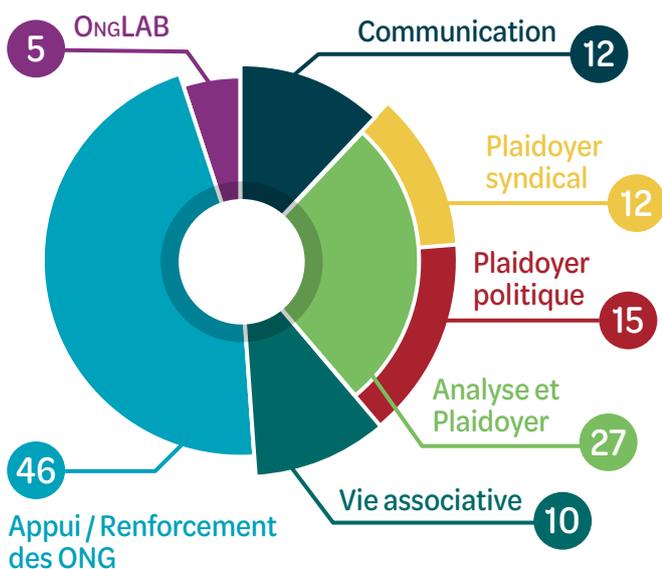
Fin 2020, le volume du bilan est nettement supérieur à celui de 2019 s'expliquant par l'augmentation des produits constatés d'avance pour le triennal AFD 2020-2022. Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat 2020 en négatif des fonds propres associatifs.

Catherine Giboin

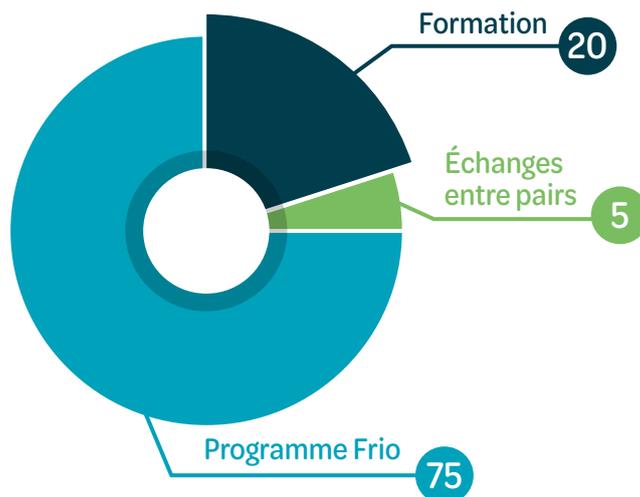


RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (EN %)

Valorisations comprises



APPUI ET RENFORCEMENT DES ONG (EN %)



ANALYSE ET PLAIDOYER (EN %)



COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES Budget Coordination SUD

EMPLOIS EN €	COORDINATION SUD (HORS FORUS)		
	2018	2019	2020
Subventions accordées	445 247,00 €	348 641,00 €	287 467,00 €
Dépenses d'activités	421 636,60 €	466 517,79 €	261 445,08 €
Salaires charges et accessoires de salaires	827 415,50 €	846 897,00 €	869 392,80 €
Frais généraux	134 187,94 €	121 979,00 €	172 032,68 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	153 728 €	25 000,00 €	206 634,00 €
Total emplois hors valorisation	1 982 215,04 €	1 809 034,79 €	1 796 971,56 €
Total valorisation (*)		348 675,00 €	248 721,83 €
TOTAL EMPLOIS	1 982 215,04 €	2 157 709,79 €	2 045 693,39 €

RESSOURCES EN €	COORDINATION SUD (HORS FORUS)		
	2018	2019	2020
Subventions publiques	1 388 087,89 €	1 192 699,00 €	1 278 375,00 €
Subventions privées	98 469,70 €	131 639,00 €	111 011,00 €
Cotisations des membres	249 851,00 €	263 817,00 €	269 178,00 €
Autres ressources	117 086,24 €	136 476,37 €	137 376,31 €
Report des ressources des exercices antérieurs	141 114,35 €	153 728,00 €	
Total ressources hors valorisation	1 994 609,18 €	1 878 359,37 €	1 795 940,31 €
Total valorisation (*)		348 675,00 €	248 721,83 €
TOTAL RESSOURCES	1 994 609,18 €	2 227 034,37 €	2 044 662,14 €
Résultat de l'exercice	12 394,14 €	69 324,58 €	-1 031,25 €

(*) Les valorisations ne sont enregistrées en comptabilité depuis 2019.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2019	2020
Prestations en nature	229 556 €	164 158 €
Bénévolat	119 119 €	84 564 €
TOTAL PRODUITS	348 674 €	248 722 €
Prestations en nature	229 556 €	164 158 €
Bénévolat	119 119 €	84 564 €
TOTAL CHARGES	348 674 €	248 722 €

BILAN

ACTIF	2019 NET	2020 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Concessions, brevets et droits similaires		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Autres immobilisations corporelles	53 453 €	79 402 €
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Autres titres immobilisés	763 €	763 €
Autres immobilisations financières	25 864 €	25 864 €
ACTIF IMMOBILISÉ	TOTAL	80 080 €
CRÉANCES		
Créances usagers et comptes rattachés	25 424 €	19 336 €
Autres créances	1 849 618 €	3 550 702 €
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	583 588 €	944 173 €
Charges constatées d'avance	11 662 €	6 042 €
ACTIF CIRCULANT	TOTAL	2 470 292 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 550 372 €	4 626 282 €

PASSIF	2019 NET	2020 NET
FONDS PROPRES		
Autres réserves	15 000 €	15 000 €
Report à nouveau	187 012 €	256 336 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	69 325 €	-1 031 €
FONDS PROPRES	TOTAL 1	271 337 €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	306 836 €	644 499 €
FONDS PROPRES	TOTAL 2	306 836 €
Provisions pour risques	7 022 €	7 624 €
Fonds dédiés sur autres ressources	0	0
PROVISIONS	TOTAL 3	7 022 €
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédits	0	769 €
Emprunts et dettes financières divers	6 744 €	6 744 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 788 €	54 601 €
Dettes fiscales et sociales	100 504 €	116 638 €
Autres dettes	213 593 €	216 915 €
Produits constatés d'avance	1 582 548 €	3 308 187 €
DETTES	TOTAL 4	3 703 854 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 550 372 €	4 626 282 €

COMPTE DE RÉSULTAT

	2019	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	263 817 €	269 178 €
Production vendue de biens et services	124 247 €	124 844 €
Subventions d'exploitation	2 049 246 €	2 390 014 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	231 852 €	219 942 €
Utilisations des fonds dédiés	569 979 €	306 836 €
Autres produits	49 €	156 €
TOTAL 1	3 239 190 €	3 310 970 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	783 449 €	637 356 €
Aides financières	1 208 387 €	1 156 999 €
Impôts, taxes et versements assimilés	40 879 €	41 683 €
Salaires et traitements	557 016 €	574 682 €
Charges sociales	249 906 €	258 702 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 623 €	14 089 €
Dotation aux provisions	1 938 €	2 250 €
Reports en fonds dédiés	306 836 €	644 499 €
Autres charges	1 423 €	600 €
TOTAL 2	3 159 457 €	3 330 860 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 733 €	-19 890 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	578 €	192 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 3	578 €	192 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Différences négatives de change		
TOTAL 4	0 €	0 €
RÉSULTAT FINANCIER	578 €	192 €
RÉSULTAT COURANT	80 311 €	-19 698 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 873 €	19 603 €
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL 5	17 873 €	19 603 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40 €	936 €
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	28 818 €	
TOTAL 6	28 858 €	936 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-10 985 €	18 667 €
TOTAL DES PRODUITS	3 257 641 €	3 330 765 €
TOTAL DES CHARGES	3 188 315 €	3 331 796 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	69 326 €	-1 031 €



3.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DE COORDINATION SUD

Janvier 2021

173 organisations membres
156 membres actifs et 18 membres associés.

Les organisations membres associées indiquées en orange.

45 ORGANISATIONS ADHÉRENTES DIRECTES

Action Santé Mondiale (GHA)

Aide et Action

Aides

Amref Flying Doctors

ASAH

CARE France

Comité Français pour la Solidarité
Internationale (CFSI)

CIDR

Commerce Équitable France

Développer Former Informer (Défi)

Ensemble Contre la peine de Mort
(ECPM)

Engagé.e.s et Déterminé.e.s (E&D)

Entraide Médicale Internationale (EMI)

Équilibres et Populations

Experts-Solidaires

Fondation Abbé Pierre

Fondation Énergies pour le Monde

Fondation GoodPlanet

Fondation WWF France

Groupe URD

Habitat-Cité

Icosi (ADER-RIED)

Inti

Initiatives et Changement

Institut Belleville

IRIS

L'Appel

Le Planning Familial

Medair

Médecins du Monde

Observatoire Pharos

Réseau Euromed France (REF)

Samusocial International

Secours Islamique France

Sidaction

Solidarité Laïque

Solidarité Sida

Terre & Humanisme

Touiza Solidarité

Transparency International France

Union Nationale des Maisons Familiales

Rurales d'Éducation et d'Orientation
(Unmfreo)

UrbaMonde

WECF France

4D

22 CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID)

ActionAid France - Peuples Solidaires

Agter

Aide Odontologique Internationale (AOI)

Communication pour le développement
(C4D)

Centre d'Actions et de Réalisations
Internationales (CARI)

Comité Catholique contre la Faim et pour
le Développement (CCFD-Terre Solidaire)

Fédération Artisans du Monde

France Libertés - Fondation Danielle
Mitterand

Frères des Hommes

Immigration Développement Démocratie
(IDD)

Ingénieurs sans Frontières

Max Havelaar

Organisation pour la prévention
de la cécité (OPC)

Oxfam France

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Ritimo

Secours Catholique-Caritas France

Secours Populaire Français

Sherpa

SOL - Alternatives Agroécologiques
et Solidaires

Terre des Hommes France

13 CLONG-VOLONTARIAT

ATD Quart Monde

Coopération et Formation au
Développement (Cefode)

Délégation Catholique pour la Coopération
(DCC)

Defap

Douleurs sans frontières

Envol Vert

Fidesco (Organisation catholique de
Coopération Internationale)

France Volontaires

GRAF

Handicap International - Humanité &
Inclusion

Ifaid Aquitaine

Service de Coopération au Développement
(SCD)

47 COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD)

Agence d'aide à la Coopération Technique et
au Développement (Acted)

Acting for Life

Alima

Aide Médicale et Développement (AMD)

Antenna Technologies France

Apiflordev

Apprentis d'Auteuil

Asmae - Association Sœur Emmanuelle
 Aviation Sans Frontières
 Bioport
 CartONG
 Chirurgie Solidaire
 Clowns Sans Frontières France
 Convergences
 Ecpat France
 Électriciens sans Frontières
 EliseCare
 Entrepreneurs du Monde
 Fert
Fondation Plan International France
 Futur au Présent
 Grandir Dignement
 Guilde Européenne du Raid
 Gynécologie Sans Frontières
 Hamap-Humanitaire
 HumaniTerra International
 Humatem
 Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
 Institut Bioforce
 Ircom
 Kinésithérapeutes du Monde
 La Chaîne de l'Espoir
 La Voûte Nubienne
 Les Amis des Enfants du Monde
 Ordre de Malte France
 Partage
 Planète Enfants & Développement
 Première Urgence Internationale (PUI)

Résonances Humanitaires
 Santé Sud
 Sipar
 Solidarités International
 SOS Villages d'Enfants
 Triangle Génération Humanitaire
 Un Enfant par la Main
 Vision du Monde

8

CNAJEP

Alliance Nationale des YMCA de France
 Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF)
 Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (EEUDF)
 Fédération Léo Lagrange
 Les Ceméa
 Scouts et Guides de France
 Starting Block

24

**FORUM DES ORGANISATIONS
 DE SOLIDARITÉ
 INTERNATIONALE ISSUES
 DES MIGRATIONS (FORIM)**

Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF)
 Association des Marocains de France (AMF)
 Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF)
 Collectif des associations ghanéennes de France (Caghef)
 Conseil des Béninois de France (CBF)
 Cosim Auvergne Rhône Alpes
 Cosim Bretagne
 Cosim Hauts-de-France

Cosim Nouvelle-Aquitaine
 Cosim Occitanie-Pyrénées
 Cosim Occitanie Méditerranée
 Cosim Provence-Alpes-Côtes d'Azur
 Comité de Suivi du Symposium
 des Sénégalais de l'Exterieur (CSSSE)
 Femmes et Contributions
 au Développement (Fecodev)
 Haut Conseil des Maliens de France
 (HCMF)
 Migrations & Développement
 Organisation des femmes africaines
 de la diaspora (Ofad)
 Plateforme des associations congolaises
 de France (Pacof)
 Plateforme des associations
 franco-haïtiennes (Pafha)
 Réseau des Associations Mauritanienes
 en Europe (Rame)
 RéCoSol France Europe Afrique
 Union des associations burkinabè
 de France (UABF)
 Union des femmes comoriennes
 de France (UFCF)

14 GROUPE INITIATIVES

Agrisud International
 Apdra Pisciculture Paysanne
 Agronomes et Vétérinaires
 sans Frontières (AVSF)
 Ciedel
 Essor
 Groupe Énergies Renouvelables,
 Environnement et Solidarités (Geres)

Grdr Migration-Citoyenneté-Développement
 Gret - Professionnels du développement
 solidaire
 Initiative Développement
 Inter Aide
 Institut de Recherches et d'Applications des
 Méthodes de Développement (Iram)
 Le Partenariat
 Solthis



173
MEMBRES

ANNEXE 2

SIGLES & ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
AFD	Agence française de développement
AMI	Appel à manifestation d'intention de projets
APD	Aide publique au développement
ASI	Association de solidarité internationale
BAFR	Bulletin sur les actualités des financements et des ressources
C2A	Commission Agriculture et alimentation (Coordination SUD)
CCD	Commission Climat et développement (Coordination SUD)
CDCS	Centre de crise et de soutien (MEAE)
CFP	Cadre financier pluriannuel (UE)
CIT	Cadre d'intervention transversal (AFD)
CIS	Cadre d'intervention sectoriel (AFD)
CNDSI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale (MEAE)
CNH	Conférence nationale humanitaire
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
COFRI	Commission Financement et renforcement institutionnel (Coordination SUD)
COP	Conférence des parties (Convention-cadre des Nations unies contre les changements climatiques)
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
CSE	Comité social et économique (instance représentative du personnel)
DOE	Direction des opérations (AFD)
DOS	Document d'orientation stratégique
DEVCO	Direction générale Développement et Coopération (UE)
DIH	Droit international humanitaire
DPA-OSC	Division du partenariat avec les organisations de la société civile (AFD)
DGM-CIV	Délégation pour les Relations avec la société civile et les Partenariats, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
ETP	Emploi équivalent temps-plein
FORUS	Forum international des plateformes nationales d'ONG
FUH	Fonds d'urgence humanitaire (MEAE)
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Coordination SUD)
GCH	Groupe de concertation humanitaire (MEAE)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire

HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
I-ONG	Dispositif Initiatives ONG (AFD)
JSI	Commission Jeunesses et solidarité internationale (Coordination SUD)
LOP-DSLIM	Loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales
MADAC	Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue
MAIA	Plateforme collaborative (Coordination SUD)
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
NEXUS	Lien urgence-développement
NIONG	Note d'initiative ONG
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OnGLAB	Fonction d'observation de Coordination SUD
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
PAC	Politique agricole commune (UE)
PAMOC	Programme d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat
PLF	Projet de loi de finances
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
RAC-F	Réseau Action Climat
RLH	Réseau logistique humanitaire
RNB	Revenu national brut
RPS	Risques psychosociaux
RSS	Renforcement des systèmes de santé
TTF	Taxe sur les transactions financières
VOICE	<i>Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies</i>

COORDINATION DU RAPPORT : Bénédicte Bimoko, Coordination SUD
CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Benjamin Madelaine
CONTRIBUTIONS : ensemble du secrétariat exécutif de Coordination SUD
PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : BBH Singapore on Unsplash
IMPRIMÉ PAR : Chaumeil

Rassembler et agir pour la solidarité internationale



COORDINATION SUD

14 passage Dubail 75010 Paris

Tél. : 01 44 72 93 72

sud@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org

 Coordination SUD |  @coordinationsud

 Coordination SUD |  Coordination SUD